

GRANDE MOSQUÉE D'ALGER:

M. Temmar : «Les travaux avancent conformément aux délais fixés»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a affirmé, hier à Alger, que les travaux de réalisation de la Grande mosquée d'Alger avançaient "à un rythme respectable", conformément au calendrier et aux délais fixés.



P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 11 novembre 2018 - 3 Rabî' al-awwal - N° 2060 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 05h45 Dohr : 12h32
Asr : 15h21 Maghreb : 17h47 Isha : 19h09

MÉTÉO

Alger	: 18°	10°
Oran	: 19°	11°
Annaba	: 17°	11°
Béjaïa	: 23°	13°
Tamanrasset:	32°	19°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-FRANCE

M. Ouyahia représente le Président Bouteflika aux cérémonies commémoratives du centenaire de l'Armistice

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

Une délégation du Conseil consultatif du ministère sud-africain de la Défense et des anciens combattants en visite à Alger

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE-CHINE

Participation du CNES à Pékin à une rencontre sino-africaine

P. 24

PARLEMENT

Le projet de loi de finances 2019 aujourd'hui devant l'APN



Le projet de loi de finances 2019 sera présenté en plénière aujourd'hui 11 novembre à l'Assemblée populaire nationale (APN) par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et sera débattu le même jour et demain par les membres de cette institution parlementaire.

P. 5

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya

Photos archives

EMPLOI :

M. Zemali : «Les bénéficiaires du DAIP prioritaires dans les opérations de placement classique en 2019»

P. 3

CAFÉ :

84% des marques nationales "non conformes" à la législation

P. 3

SYNDICAT

Création de la Confédération des syndicats algériens

La Confédération des syndicats algériens (CSA), regroupant 13 syndicats autonomes issus de différents secteurs, a été créée hier à Alger, lors d'une Assemblée générale constitutive.

P. 24

SANTÉ

DÉCLIN COGNITIF
La vitesse de perception visuelle diminue avec l'âge

Pp 12-13

F T BALL

QUALIFICATIONS CAN-2019 (5^e JOURNÉE / GR. D) TOGO-ALGÉRIE :

Les préparatifs avancent, les billets en vente vendredi

Les préparatifs de la rencontre Togo-Algérie prévue le 18 novembre au stade communal de Lomé pour le compte de la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique CAN-2019 «avancent bien» et la vente des billets commencera vendredi, a annoncé le responsable chargé de l'organisation de cet important rendez-vous.

P. 22

PÉTROLE:
Le prix du panier de l'Opep à plus de 70 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Opep s'est établi à 70,68 dollars le baril jeudi, contre 70,63 dollars mercredi, a indiqué l'OPEP.

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
4 bombes de confection artisanale et une casemate détruites à Tébessa, Boumerdès et Médéa

P. 24

PROTECTION CIVILE Formation au profit des psychologues

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de jumelage avec l'Union Européenne, la Direction générale de la protection civile, organise ce matin à partir de 9h, au niveau du siège de l'Unité nationale

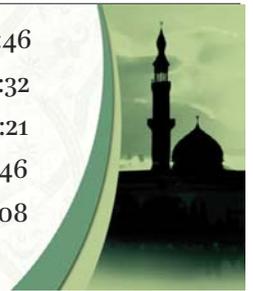
d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, une formation au profit des psychologues dans le domaine de résilience du dispositif de secours par le soutien psychologique des troupes.



Horaire des prières

Dimanche 3 Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:46
Dohr	12:32
Asr	15:21
Maghreb	17:46
Isha	19:08



CE MATIN À L'ESSS Séminaire d'information sur la création d'établissements spécialisés pour enfants handicapés mentaux

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, présidera ce matin à partir de 8h30, à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale de Ben Aknoun, l'ouverture d'un séminaire d'information sur «Les moyens de création des établissements privés d'éducation et d'enseignement spécialisés pour enfants handicapés mentaux». Notant que c'est la première fois que le secteur s'ouvre au privé pour la création d'établissements spécialisés pour l'éducation et l'enseignement des enfants handicapés mentaux. Prendront part à cette rencontre, les représentants des ministères concernés, les directeurs de wilayas de l'action sociale et de la solidarité, des cadres et des enseignants spécialistes, ainsi que des représentants du mouvement associatif activant dans le secteur.



DEMAIN À L'HÔTEL SOFITEL Cérémonie de remise des prix nationaux de l'artisanat et des métiers



À l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artisan, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmesaoud, présidera demain lundi 12 novembre à partir de 13h30, à l'hôtel Sofitel (Alger), la cérémonie de remise des prix de l'industrie artisanale et des métiers.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS Zaâlane à Blida

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux Publics et des Transports, M. Abdelghani Zaâlane, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida.



FI ESSAMIM La réglementation en vigueur lors de la déclaration de perte en débat



L'émission radio «Fi Essamim», animée chaque dimanche par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h, à la réglementation en vigueur lors de la déclaration de perte.

MARDI AU TR DE BÉJAÏA Pièce théâtrale pour enfants

Le Théâtre régional de Bejaïa Abdelmalek Bougermouh, organise mardi 13 novembre à partir de 15h, une pièce théâtrale pour enfants.



Météo



	Max	Min
Alger	23°	14°
Oran	24°	12°
Annaba	20°	12°
Béjaïa	22°	14°
Tamanrasset	27°	11°

SALLE IBN-ZEYDOUN Projection de trois films

L'Office Riadh El Feth, organise aujourd'hui à la salle Ibn Zeydoun, la projection de trois nouveaux films. Au programme : A star is born (13h), prédateur (15h30) et The nonne (19h30).



AIN TÉMOUCHENT 90 participants aux éliminatoires régionales de chant patriotique

Les qualifications régionales de chant patriotique organisées samedi à Ain Témouchent ont enregistré la participation de plus de 90 jeunes venus de huit wilayas de l'ouest du pays. Les chorales participantes à ces éliminatoires régionales, abritées par le Petit Théâtre d'Ain Témouchent, se disputent la qualification pour les finales nationales du festival du chant patriotique organisé par le ministère de la Jeunesse et des Sports, a indiqué le chef de bureau festivals de jeunes au ministère Marwan Touil. L'âge des concurrents à cette manifestation varie entre 15 et 35 ans. Ils représentent des maisons de jeunes qui ont passé le cap des éliminatoires de wilayas: d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Saida, Tlemcen, Mascara, Relizane, Mostaganem et d'Ain Témouchent. Les wilayas d'Ain Defla, Biskra et Guelma abritent aussi des éliminatoires régionales du festival de chant patriotique. Trois chorales de chaque région du pays seront qualifiées pour ce rendez-vous avec les wilayas de Tamanrasset, Adrar, Illizi et Tindouf avant la fin d'année en cours dans la wilaya de Béjaïa qui devra abriter la finale, a fait savoir M. Touil.



CIC 25^e Congrès national de néphrologie



La Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, abrite aujourd'hui, les travaux de la 25^e journée du 25^e congrès national de néphrologie organisé par la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation (SANDT). Parmi les thèmes retenus pour cette année : La transplantation rénale pédiatrique et adulte, les qualités et performances en dialyse, la néphrologie pédiatrique, le rein et grossesse, les troubles minéralo-osseux, les maladies génétiques en néphrologie, l'Hypertension artérielle et les lithiases rénales.

DEMAIN À 10H30 Ali Sahel invité du Courrier d'Algérie

Le Forum du «Courrier d'Algérie», reçoit demain lundi 12 novembre à partir de 10h30, au siège du journal, sis à la Maison de la presse Abdelkader-Safir de Kouba, M. Ali Sahel, responsable de l'Association nationale des échanges entre jeunes (ANEJ), chargé par le parlement africain de la société civile (PASOCI), d'organiser du 19 au 21 novembre à Alger, la 2^e édition de la conférence internationale des ONG africaines, membre de l'ECOSOC des Nations Unies (CIOAME/ONU), autour du thème central «Engager l'Afrique face à la crise migratoire».

MOSTAGANEM Transit de 112.000 passagers via la gare maritime en neuf mois

Le nombre de passagers ayant transité via la gare maritime du port de Mostaganem dans les neuf derniers mois est estimé à 112.000 voyageurs en aller et retour, a-t-on appris hier de la direction commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem. Les chiffres avancés par le service statistiques relevant de cette direction a signalé une stabilité du nombre de voyageurs quittant le pays avec 57.000 passagers contre une baisse des voyageurs entrant au pays de 28 pc (55.000 voyageurs) par rapport à la même période de l'année écoulée.

GRANDE MOSQUÉE D'ALGER: M. Temmar : « Les travaux avancent conformément aux délais fixés »

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a affirmé, hier à Alger, que les travaux de réalisation de la Grande mosquée d'Alger avançaient «à un rythme respectable», conformément au calendrier et aux délais fixés.

Lors d'une visite d'inspection des chantiers de la mosquée, en compagnie du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, et du ministre palestinien des affaires religieuses et des Wakfs, M. Youssef Adeis, M. Temmar a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le rythme des travaux de réalisation respecte et se conforme au calendrier et aux délais fixés, le qualifiant de «respectable».

Le ministre palestinien a exprimé son admiration quant à cette mosquée, qui représente, a-t-il dit, «un édifice religieux gigantesque» qui vient enrichir l'histoire de l'Algérie et qui compte des monuments reflétant l'histoire de la nation arabo-musulmane, affirmant que sa visite sur le terrain des chantiers du projet lui a permis de découvrir la beauté de la mosquée qui l'a qualifiée d'œuvre d'art architecturale. «J'ai relevé en compagnie des autres ministres, le respect rigoureux du calendrier lié à la cadence des travaux», a soutenu M. Aïssa, ajoutant que «les préparatifs complémentaires incombent au ministère de l'Habitat qui respecte les délais, ce qui permettra d'accomplir les



autres missions complémentaires relevant des autres départements ministériels, censées conférer une dynamique religieuse, touristique, culturelle et scientifique à cet édifice.

A noter qu'il a été procédé à l'installation du lustre principal au milieu de la salle de prières et qui est située sous 8 projecteurs, relié au plafond par 30 câbles métalliques, en sus de l'installation de 89 petits lustres répartis à travers toute la mosquée.

La décoration du Mihrab est en cours de parachèvement, tandis que la réception de la salle de prière est prévue pour le 15 de ce mois.

Il a été procédé, en outre, au parachèvement des travaux de dallage au niveau des étages du minaret, et à

la réalisation des bassins, des fontaines (16 bassins et 10 fontaines réalisés avec une architecture islamique) et du plan du jardin extérieur de la mosquée.

Au niveau des étages du minaret, les travaux portent actuellement sur la valorisation de cette structure avec, notamment, des salles d'exposition, des centres d'études et de traduction devant permettre aux visiteurs étrangers de s'informer facilement sur cet édifice architectural islamique.

Réalisée sur une superficie de 27 hectares, la Grande mosquée d'Alger compte une salle de prière d'une superficie de 20.000 M2, un minaret long de 267 M, une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran, ainsi que des jar-

dins, un parking, des blocs administratifs et des postes de protection civile et de sûreté et des espaces de restauration.

Dans la partie sud du site est prévu un centre culturel composé d'une grande bibliothèque, de salles de cinéma et de conférence pouvant accueillir 1.500 participants.

La bibliothèque a, quant elle, une capacité d'accueil de 3500 personnes et compte un million de livre.

Le centre culturel peut accueillir 3000 personnes, la maison du Coran 300 étudiants et le parking automobile 4.000 véhicules.

Concernant les deux niveaux du sous-sol comportant des systèmes antisismiques (qui permettront d'atténuer la puissance d'un séisme de 2,5 à 4 fois), leur réalisation est achevée à 100%.

Lancé début 2012, le projet de réalisation de la Grande mosquée d'Alger, a été confié à l'Entreprise chinoise «CSCEC».

La grande mosquée d'Alger qui sera livrée fin 2018, est la plus grande mosquée d'Afrique et la troisième plus grande au monde après Masjid Al-Haram de la Mecque et Masjid Al-Nabawi de Médine.

AGRICULTURE: Nécessaire élaboration d'une stratégie efficace pour valoriser les potentialités agricoles de Bordj Bou Arreridj

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghli, a insisté, hier à partir de Bordj Bou Arreridj, sur la nécessité d'élaborer une stratégie agricole efficace pour «valoriser les potentialités de la wilaya et trouver des solutions pour la relance du secteur».

Le ministre a également exhorté les responsables du secteur à mettre en valeur les multiples potentialités de la wilaya afin «de rattraper la régression de la production observée localement dans les diverses filières agricoles au cours des dernières années».

Il a également plaidé en faveur de la formation et de l'accompagnement des agriculteurs, notamment les éleveurs de bovins, pour développer les capacités de production et encourager le recours aux techniques modernes d'irrigation pour une utilisation rationnelle des ressources rares en eau.

M. Bouazghli a appelé également à encourager les jeunes à travailler dans le secteur agricole et à intégrer les coopératives et associations professionnelles pour pouvoir bénéficier et exploiter des terres forestières.

Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre a procédé au lancement d'opérations de plantation d'arbres fruitiers sur 30 hectares et d'aménagement d'une piste forestière de 7 km à Béni Wakak, dans la commune de Heraz.

Il a inspecté, dans la commune El Achir, un abattoir privé, une ferme abritant des vaches laitières et une laiterie à Ras El Oued et inauguré un complexe avicole à Sidi Mabrouk

SELON L'APOCE: Café: 84% des marques nationales «non conformes» à la législation

Pas moins de 84% des marques nationales de café sont non conformes aux normes requises par la législation, a indiqué hier le président de l'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi.

Soumis par l'APOCE à trois laboratoires algériens différents, les analyses ont concerné le taux de sucre additionnel dans le café et son étiquetage réglementaire concernant douze marques de café produites localement, a fait savoir M. Zebdi lors d'une conférence de presse.

Ainsi, l'absence de conformité concerne soit le taux de sucre élevé, soit le non respect de la mention des matières ajoutées et leurs taux sur l'emballage comme exigé par le décret exécutif de février 2017 fixant les caractéristiques du café ainsi que les conditions et les modalités de sa mise à la consommation. Selon l'article 19 du texte de loi, les producteurs qui incorporent du sucre, du caramel ou de l'amidon au cours du processus de torréfaction doivent indiquer de manière lisible, visible et indélébile la dénomination «café torréfié au sucre» ou «café moulu torréfié au sucre». Le décret précise aussi le taux de matière additionnelle ne doit pas excéder 3% du produit final.

Le résultat des analyses a démontré que parmi les 12 marques, cinq (5) contiennent un taux de sucre «satisfaisant» du point de vue sanitaire (- 3%), cinq autres ont été décrites comme «acceptables» (autour de 3%) et deux (2) ont été citées comme des «tromperies» (10 et 14%).

Ainsi, M. Zebdi a appelé les propriétaires des deux marques, parmi les plus commercialisées sur le marché national, à se conformer à la législation sous peine de citer leurs noms lors de prochaines analyses de l'APOCE.

«Durant les trois (3) prochains mois, nous allons répéter ces analyses et nous citerons le nom des deux marques qui ne respectent pas la réglementation pour qu'elles n'empoisonnent pas le citoyen algérien», a affirmé le président de l'APOCE.

En effet, selon le même responsable, les matières additionnelles ajoutées peuvent contenir de l'acrylamide, une matière considérée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme représentant un risque pour la santé humaine. «Bruler le sucre génère de l'acrylamide qui est cancérogène lorsqu'il est consommé à un certain taux», explique M. Zebdi ajoutant que cette matière est également présente dans les chips et la viande grillée notamment.

Pour empêcher les excès de matières additionnelles dans la torréfaction de café, M. Zebdi a appelé à l'annulation du décret exécutif de février 2017 qui, avec l'autorisation des matières additionnelles dans la production de café, a laissé «un grand vide juridique». Il a expliqué que ces excès sont permis du fait de la difficulté pour les laboratoires nationaux d'évaluer le taux d'acrylamide dans le café.

APS

EMPLOI:

M. Zemali : «Les bénéficiaires du DAIP prioritaires dans les opérations de placement classique en 2019 »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali a affirmé, hier à Alger, que les jeunes insérés dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) étaient prioritaires dans les opérations de placement classique au sein du monde du travail en 2019, indiquant que le nombre actuel des bénéficiaires de ce dispositif s'élève à 407.038.

Intervenant à une rencontre des directeurs de wilaya de l'emploi, le ministre a précisé que «les jeunes insérés dans le cadre du DAIP seront prioritaires dans les opérations de placement classique au sein du monde du travail en 2019», soulignant que sur un total de 407.038 bénéficiaires de ce dispositif, 100.000 n'ont pas encore bouclé une année depuis leur insertion».

Selon le ministre, la principale problématique qui se pose quant à la situation de ces jeunes était liée au fait que «72 % d'entre eux relèvent du secteur administratif», ce qui prolonge la durée de leur insertion, vu les conditions requises pour ce faire, indiquant que «tous les efforts sont consentis en vue de leur trouver des solutions adéquates».

Abordant le bilan du dispositif, M. Zemali a déclaré que plus de 2 millions de jeunes en ont bénéficié, dont 1,7 million insérés à titre permanent dans les différents modes disponibles au sein du marché de l'emploi, ajoutant que le montant total alloué à la

mise en œuvre de ce dispositif depuis sa création en 2008 s'élève à 735 milliards de DA.

Durant les 9 premiers mois de 2018, 37.920 jeunes demandeurs d'emploi ont été insérés pour la première fois, a fait savoir le ministre, précisant que 75 % des opérations d'insertion dans ce dispositif ont été enregistrées dans le secteur économique.

Concernant l'emploi au sud du pays, le ministre a indiqué que «des mesures exceptionnelles ont été prises» en faveur des communes frontalières qui souffrent d'un grand manque d'opportunités d'emploi notamment en raison de la faiblesse du tissu économique dans ces zones.

En concertation avec les autorités locales, un programme spécial a été adopté portant sur l'insertion de 14.048 demandeurs d'emploi dans les différents services administratifs des communes, dans le cadre de l'amélioration de ses performances en faveur des citoyens, en attendant la finalisation de l'opération, avant fin 2018.

M. Zemali a indiqué par ailleurs que l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM) a procédé au placement de 269.993 demandeurs d'emploi dans le cadre du placement classique de janvier à septembre 2018, soit une augmentation de plus de 6 % par rapport à la même période de 2017», ajoutant que 20.950 primo demandeurs d'emploi ont été recrutés dans le cadre de contrats de travail aidé (CTA).

En dépit des progrès «positifs» en-

registrés en matière d'emploi, «plusieurs offres d'emploi n'ont pas encore été satisfaites pour moult raisons», a fait savoir le ministre qui a expliqué que le «taux de satisfaction des offres d'emploi déposées dans le cadre du placement classique est estimé à 73 % seulement».

Il a ajouté dans ce sens que «9.843 demandeurs d'emploi ont refusé les offres d'emploi dont 83 % sont des hommes et 16 % des universitaires», soutenant que le travail dans le secteur privé et les salaires comptaient parmi les causes récurrentes du refus enregistré au niveau des agences locales de l'emploi».

Le premier responsable du secteur a mis l'accent sur l'importance de la modernisation de la gestion du marché du travail, ce qui confèrera davantage de transparence et d'équité à la gestion des programmes relatifs aux offres d'emploi et au placement des demandeurs d'emploi en recourant à tous les dispositifs disponibles au niveau de la wilaya en vue de consacrer la justice et l'égalité des chances entre les demandeurs d'emploi, notamment les jeunes.

Le ministre a souligné que les entreprises étrangères en charge de la réalisation de projets au niveau de chaque wilaya doivent contribuer à la formation de la main d'œuvre locale, appelant à assurer un suivi permanent de ces entreprises pour les contraindre à recruter la main d'œuvre locale et veiller à sa formation.

MONDE-FRANCE

Commémoration aujourd'hui à Paris du centenaire de la fin de la Grande Guerre

Soixante-douze chefs d'Etat et de gouvernement, dont le Premier ministre Ahmed Ouyahia, commémorent aujourd'hui à Paris la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 qui met fin à la Première Guerre mondiale (1914-1918).

L'armistice, signé le 11 novembre 1918 à 5h15 dans un wagon-restaurant à Compiègne, marque la fin des combats de ce qu'on appelle la Grande Guerre.

C'était la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

Le cessez-le-feu, qui est entré en vigueur à 11h12, avait entraîné dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons pour annoncer la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés.

On compte environ 9 millions de morts, dont beaucoup d'Algériens qui avaient participé aux différentes batailles, dont la plus célèbre celle de Verdun.

Pendant cette guerre, des hommes étaient venus du monde entier, dont des Algériens, Marocains, Tunisiens, Africains, pour défendre la France de l'ennemi allemand.

On annonce que plus de 120 dignitaires étrangers, représentant les Etats belligérants de la Grande Guerre, les institutions européennes, les Nations unies et plusieurs autres

organisations internationales, seront réunis dimanche matin à l'Arc de Triomphe.

En plus de cette commémoration, à laquelle Donald Trump, Theresa May, Angela Merkel et Vladimir Poutine participeront, le Forum de Paris pour la Paix sera organisé pour trois jours, pendant lesquels les invités, chefs d'Etat et de gouvernement, organisations, mouvement associatif imagineront et construiront des solutions novatrices pour un multilatéralisme refondé.

Dans un contexte marqué par une montée de tensions dans le monde, le Forum appelé à devenir le rendez-vous annuel des projets, idées et initiatives susceptibles de contribuer de «manière effective» à une «meilleure» coopération internationale sur les grands enjeux globaux, une mondialisation «plus juste» et «plus équitable», un système multilatéral «plus efficace» et la légitimité «renforcée».

Selon le Quai d'Orsay, plus de 40 projets à dimension internationale ont été labellisés dans 27 Etats, par la Mission du centenaire, dont de nombreux pays européens (Allemagne, Grande-Bretagne, Ita-



lie, Grèce, Espagne, Bulgarie, Serbie, Islande, etc.), mais aussi américains (Etats-Unis, Canada, Pérou, Mexique), africains (Tchad, Mauritanie, Tunisie), d'Océanie (Australie) et d'Asie (Chine, Thaïlande, Inde).

Le président de la Répu-

blique, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, pour le représenter à Paris aux cérémonies commémoratives du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, en réponse à l'invitation du président fran-

çais, Emmanuel Macron, rappelle-t-on. Le Premier ministre, qui est accompagné du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part également au Forum des chefs d'Etat et de gouvernement sur la paix.

Il y a cent ans, la signature de l'armistice marque la fin de la Grande Guerre

Il y a cent ans, la signature de l'armistice dans un wagon-restaurant à Compiègne (87 km au nord-est de Paris) marque la fin de la Première Guerre mondiale à laquelle des milliers d'Algériens ont pris part au côté de la France et ses alliés.

L'armistice, qui a été signé le 11 novembre 1918 à 5h15 par les généraux allemands et les alliés, entre en vigueur à 11h12 avec un cessez-le-feu.

La Première Guerre mondiale, qu'on appelle la Grande Guerre, a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils.

On compte environ 9 millions de morts, dont beaucoup d'Algériens qui avaient participé aux différentes batailles, dont la plus célèbre celle de Verdun. Les historiens dénombrent environ 500 000 soldats morts après la guerre des suites de blessures ou de maladies contractées pendant la guerre, soulignant que des millions de décès ont été provoqués par l'épidémie de grippe qui s'est propagée dans tous les continents de 1918 à 1920.

Il y avait en tout quelques 6 millions de blessés: invalides, aveugles, gazés, amputés ou handicapés.

Cette situation d'après-guerre a engendré, selon les historiens, un déséquilibre entre les sexes au profit du sexe féminin et un vieillissement de la population.

Dans cette guerre, l'Algérie a fourni à la France coloniale, qui exploitait les richesses de ses territoires, un soutien



matériel et logistique et, surtout, des milliers de soldats «indigènes» soumis au service militaire obligatoire et, le plus souvent, envoyés au front dans des sections d'assaut.

L'Algérie avait nourri la France, les soldats algériens les mieux décorés

Durant toute la période de la guerre, c'était l'Algérie qui nourrissait la France. Les soldats algériens, des Tirailleurs, embarqués le 5 août 1914 à Alger, arrivèrent le 15 août à la frontière belge.

Ils étaient encensés pour leur bravoure et courage et c'est eux qui ont reçu plus de 20 % des plus hautes distinctions décernées.

Selon des témoignages et des écrits d'historiens, les Tirailleurs algériens

étaient reconnus comme des hommes qui combattaient «avec ardeur et avec beaucoup de bravoure», relevant qu'ils «méprisaient la mitraille et avaient la fureur dans les combats à la baïonnette».

Le professeur d'histoire contemporaine, Pierre Vermeren, a indiqué, mardi dernier dans une interview à Paris Match, que les Zouaves (zouaoua en tamazight) ont été les meilleurs soldats, relevant au passage qu'il y a eu une prise de conscience du nationalisme algérien pendant la guerre, dans les tranchées et les usines.

Les Zouaves sont avec les régiments de Tirailleurs algériens parmi les plus décorés de l'armée française.

Ils tenaient leur nom d'une armée algérienne en Kabylie presque entièrement massacrée lors de la conquête

coloniale de l'Algérie par la France.

Parmi les armées les «plus distinguées» sont des troupes d'Algérie, a souligné, mardi dernier, le professeur d'histoire contemporaine, Pierre Vermeren, dans une interview à Paris Match, rappelant par ailleurs que la France a entrepris la construction de la Grande Mosquée de Paris dans les années 1920 pour «honorer la mémoire des 70 000 morts musulmans».

«La Goutte-d'Or est née comme quartier algérien pendant la Première Guerre mondiale et l'est restée, avec une population ouvrière qui s'y est ancrée.

Les ouvriers se sont appuyés sur le sacrifice des soldats pour demander des droits.

Ils ont commencé à en obtenir partiellement en 1920 suite à des promesses de Clemenceau», a-t-il précisé.

Par ailleurs, une étude sur la base de données Mémorial Genweb vient de révéler que parmi les morts pour la France, il y avait plus de Mohamed que de Martin.

La base de données montre que dans les variantes des prénoms Mohamed, Mohammed, Ben Mohamed et Ben Mohammed, ce ne sont pas moins de 1717 soldats qui sont tombés au combat pour la France.

C'est le prénom qui figure dans liste des 50 prénoms qui ont versé le plus lourd tribut au conflit.

1204 d'entre eux étaient nés sur le territoire algérien, 467 au Maroc et 18 en Tunisie.

APN: Présentation et débat en plénière aujourd'hui du projet de loi de finances 2019

Le projet de loi de finances 2019 sera présenté en plénière dimanche 11 novembre à l'Assemblée populaire nationale (APN) par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et sera débattu le même jour et demain par les membres de cette institution parlementaire.

Le rapport de la Commission des finances du budget de l'APN sera également présenté dimanche en plénière avec des propositions de modification ou d'abrogation de certaines dispositions de ce projet de loi. La réponse du ministre des Finances aux questions et observations relevées par les membres de l'APN durant les deux jours de ces débats interviendra lundi 12 novembre, alors que le vote de ce projet de loi est prévu pour jeudi 15 novembre, indique l'agenda de l'APN.

Ce projet de texte avait fait l'objet de plusieurs auditions, par la Commission des finances et du budget de l'APN, de plusieurs ministres et de directeurs généraux relevant du ministère des Finances (Directeurs généraux, respectivement, des Impôts, du Budget, du Trésor, des Douanes, de la Comptabilité et des Domaines). Pour rappel, le cadrage macroéconomique retenu pour l'exercice 2019 table sur un prix de pétrole à 50 dollars le baril, un taux de croissance de 2,6% et un taux d'inflation de 4,5%.

Sur le plan budgétaire, le projet de loi prévoit des recettes de 6.508 milliards DA (mds DA), en légère hausse par rapport à celles de 2018, dont 2.714 mds DA de fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses budgétaires, elles

s'éleveront à 8.557 mds DA, en légère baisse par rapport à celles de 2018. Concernant le Budget de Fonctionnement, il est estimé à 4.954 mds DA avec une légère hausse découlant de la situation sécuritaire aux frontières ainsi que du relèvement des transferts sociaux.

C'est ainsi qu'une enveloppe budgétaire de 1.763 milliards de DA sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2019 (contre 1.760 milliards de DA en 2018), soit près de 21% de la totalité du budget de l'Etat de l'année 2019.

Les crédits budgétisés pour les transferts sociaux couvriront notamment plus de 445 mds DA destinés au soutien aux familles, tandis que près de 290 mds DA seront attribués aux retraites, et auxquels s'ajoutera une dotation d'appui de 500 mds DA à la Caisse Nationale des Retraites (CNR). Ces transferts sociaux comportent également près de 336 mds DA pour la politique publique de santé et plus de 350 mds DA pour la politique publique de l'habitat auxquels s'ajoutent près de 300 mds DA mobilisés pour ce secteur par le Fonds National d'Investissement (FNI).

Pour le Budget d'Équipement, il est ventilé entre 3.602 mds DA de crédits de paiements et 2.600 milliards

DA d'autorisations de programme destinées à de nouveaux projets ou à des réévaluations.

Selon les concepteurs du PLF 2019, la légère baisse nominale du Budget d'Équipement ne correspond pas à un recul de la politique publique d'investissement, mais elle découle notamment d'une baisse de près de 300 mds DA des crédits consacrés l'année dernière à l'assainissement des créances détenues sur l'Etat.

Par ailleurs, la consistance du Budget d'Équipement pour 2019 confirme la poursuite de l'engagement de l'Etat en faveur du développement économique et social avec notamment des dotations de 625 mds DA pour l'appui au développement humain, près de 1.000 mds DA de soutien multifonctionnel au développement économique et 100 mds DA de concours au développement local.

Le solde global du Trésor pour l'exercice 2019 affichera un déficit de près de 2.200 mds DA.

Des mesures favorables au secteur industriel et de lutte contre la fraude fiscale

Dans son volet législatif, le PLF 2019 prévoit des mesures destinées notamment à améliorer la gestion des finances publiques ainsi qu'à

renforcer la lutte contre la fraude, ainsi que des mesures encourageant le secteur industriel. Dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale de sociétés, le projet de loi introduit un dispositif anti-abus qui permettra de limiter de la déduction de certaines charges (financières ou autres) effectuées par les sociétés soumises à l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS).

Il s'agit de la limitation des frais d'assistance technique et financière, de la limitation de la déduction des intérêts financiers servis aux associés ou entre entreprises apparentées. Parmi les mesures phares contenues dans ce projet de loi figure aussi l'encouragement de la fabrication locale d'intrants dans l'industrie des énergies renouvelables, afin d'encourager l'intégration nationale.

La mesure en question révisé les taux des droits de douane et de la TVA pour juguler l'importation des composants intermédiaires (le module photovoltaïque) et le produit fini (le générateur photovoltaïque).

Concernant le développement local, le projet de loi opte pour le renforcement du système de solidarité inter-collectivités locales pour réduire les inégalités entre les collectivités locales et assurer ainsi l'équilibre



des budgets de celles défavorisées. La concrétisation de cette solidarité financière intercommunale consiste à permettre aux collectivités locales, qui ont des excédents de recettes par rapport à leurs besoins, d'octroyer des subventions au profit des collectivités locales ayant des difficultés financières.

Pour ce qui est du secteur de l'industrie, le projet de loi propose d'exiger aux entreprises de production de biens de communiquer les données relatives à leur production physique et aux intrants utilisés, et d'établir un rapport semestriel sur leurs activités, adressé aux directions de wilaya chargées de l'industrie.

Selon les auteurs de ce projet de loi, cette proposition s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de l'Industrie et des mines de réaliser une base de données fiable sur la production du secteur industriel national, sachant qu'actuellement, aucune base de données fiable n'est disponible, ce qui entrave la mise en place d'une stratégie industrielle de l'Etat.

Concernant le logement, le projet de loi instaure deux mesures: la première autorise le Trésor à prendre en charge la bonification à 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques dans le cadre de

la réalisation de la 5ème tranche de 90.000 logements AADL.

Quant à la seconde mesure, elle concerne le logement locatif promotionnel (LLP) qui bénéficie, au titre du projet de loi de finances 2019, de l'aide de l'Etat notamment les abattements sur la cession de terrain et les bonifications dans le cadre des crédits accordés par les banques aux promoteurs immobiliers en charge de la réalisation des programmes publics des logements.

Par ailleurs, le projet de loi de institue l'exonération des compagnies de transport aérien de passagers et de fret de droit algérien, ainsi que leurs filiales exerçant les activités liées au transport aériens, des droits et taxes exigibles lors de l'achat et de la réparation à l'étranger de moteurs, d'équipements et de pièces de rechange ainsi que les équipements au sol nécessaires au traitement de ces aéronefs durant l'exploitation.

D'autre part, le projet de loi autorise le Fonds national d'investissement (FNI) à accorder des prêts à long terme (jusqu'à 40 ans) à taux bonifiés à la Caisse nationale des retraites (CNR) afin de renforcer les capacités de cette caisse pour la liquidation de retraites.

APS

Répartition du budget de fonctionnement

Le projet de Loi de finances 2019 prévoit des dépenses de fonctionnement de 4.954,47 milliards DA (contre 4.584,46 milliards DA en 2018). Voici la répartition de ce budget par département ministériel (les chiffres entre parenthèses sont ceux de la Loi de finances 2018). Unité: milliards DA:

- **Présidence de la République:** 8,22 (7,86)
- **Services du Premier ministre:** 4,49 (4,45)
- **Défense nationale:** 1,230 (1,118,3)
- **Intérieur et Collectivités locales:** 418,4 (425,57)
- **Affaires étrangères:** 38,06 (35,21)
- **Justice:** 75,86 (74,54)
- **Finances:** 86,98 (86,82)
- **Energie:** 50,8 (50,8)
- **Industrie et Mines:** 4,72 (4,61)
- **Agriculture, dev. rural et pêche:** 235,29 (211,81)
- **Moudjahidine:** 224,96 (225,17)
- **Affaires religieuses et Wakfs:** 25,28 (25,24)
- **Commerce:** 18,38 (19,98)
- **Ressources en eau:** 14,14 (14,01)
- **Environnement et énergies renouvelables:** 2,13 (2,13)
- **Travaux publics et transports:** 49,96 (25,98)
- **Habitat, urbanisme et ville:** 16,28 (16,62)
- **Education nationale:** 709,55 (709,55)
- **Enseignement sup. et recherche sc.:** 317,33 (313,33)
- **Formation et Ens. Professionnel:** 47,84 (46,84)
- **Travail, emploi et séc. sociale:** 153,7 (154,01)
- **Tourisme-artisanat:** 3,2 (3,15)
- **Culture:** 15,28 (15,27)
- **Solidarité nationale:** 67,38 (67,38)
- **Relations avec le Parlement:** 0,23 (0,23)
- **Santé, population et réforme hospitalière:** 398,97 (392,16)
- **Jeunesse et sports:** 35,46 (35,23)
- **Communication:** 21 (20,7)
- **Poste et TIC:** 2,31 (2,34)
- **Sous/Total:** 4.276,3 (4.109,48)
- **Charges communes:** 678,18 (474,98)
- **TOTAL: 4.954,47 (4.584,46).**

Répartition du budget d'équipement

Le projet de Loi de finances 2019 prévoit un budget d'équipement comprenant 2.601,66 milliards DA pour les Autorisations de programmes et 3.602,68 milliards DA pour les Crédits de paiements. Voici la répartition du budget par secteur des Autorisations de programmes (les chiffres entre parenthèses sont ceux des Crédits de paiements):

- **Industrie:** 1,33 milliard DA (61,24 milliards DA)
- **Agriculture et hydraulique:** 160,78 milliards DA (235,6 milliards DA)
- **Soutien aux services productifs:** 55,8 milliards DA (72,75 milliards DA)
- **Infrastructures économiques et administratives:** 485,5 milliards DA (635,78 milliards DA)
- **Education-Formation:** 127,8 milliards DA (162,9 milliards DA)
- **Infrastructures socio-culturelles:** 70,67 milliards DA (146,5 milliards DA)
- **Soutien à l'accès à l'habitat:** 99,7 milliards DA (423,43 milliards DA)
- **Divers:** 800 milliards DA (600 milliards DA)
- **Plans communaux de développement:** 100 milliards DA (100 milliards DA)
- **SOUS-TOTAL investissements:** 1.901,57 milliards DA (2.438,25 milliards DA)
- **Soutien à l'activité économique:** Comptes d'affectation spéciaux et bonification du taux d'intérêt (crédit de paiement de 672 milliards DA)
- **Provision pour dépenses imprévues:** 700,1 milliards DA (362,47 milliards DA)
- **Règlement des créances détenues sur l'Etat:** (crédit de paiement de 100 milliards DA)
- **Recapitalisation des banques:** (crédit de paiement de 30 milliards DA)
- **SOUS-TOTAL opérations en capital:** 700,1 milliards DA (1.164,42 milliards DA)
- **TOTAL Budget d'Équipement:** 2.601,66 milliards DA (3.602,68 milliards DA).

Recettes budgétaires prévues par le projet de Loi de finances 2019

Le projet de Loi de finances 2019 prévoit des recettes budgétaires de 6.507,9 milliards DA (contre 6.496,58 milliards DA en 2018), composées de 3.793,43 milliards DA de ressources ordinaires (contre 3.688,68 milliards DA en 2018) et de 2.714,47 milliards DA de fiscalité pétrolière (contre 2.807,91 milliards DA en 2018). Les chiffres entre parenthèses sont ceux de la loi de finances 2018.

1- RESSOURCES ORDINAIRES:

1.1. Recettes fiscales:

- **Produit de contributions directes:** 1.453,91 milliards DA (contre 1.352,71 milliards DA).
- **Produits de l'enregistrement et du timbre:** 108,54 milliards DA (contre 131,63 milliards DA).
- **Produits des impôts divers sur les affaires:** 1.120,08 milliards DA (contre 1.091,91 milliards DA).
- **Produits des contributions indirectes:** 10 milliards DA (contre 10 milliards DA).
- **Produits des douanes:** 348,87 milliards DA (contre 397,4 milliards DA).
- **SOUS-TOTAL:** 3.041,42 milliards DA (contre 2.983,7 milliards DA).

1.2. Recettes ordinaires:

- **Produits et revenus des domaines:** 29 milliards DA (contre 27 milliards DA)
- **Produits divers du budget:** 123 milliards DA (contre 78 milliards DA)
- **Recettes d'ordre:** 20 millions DA (contre 20 millions DA)
- **SOUS-TOTAL:** 152 milliards DA (contre 105,02 milliards DA)

1.3. Autres recettes:

- **TOTAL des ressources ordinaires:** 3.793, 44 milliards DA (contre 3.688,68 milliards DA).

2- FISCALITE PETROLIERE: 2.714,47 milliards DA (contre 2.807,91 milliards DA)

- **TOTAL GENERAL:** 6.507,9 milliards DA (contre 6.496,58 milliards DA).

ANGOLA: Inauguration d'un nouveau champ pétrolier offshore

L'Angola a inauguré samedi un nouveau champ pétrolier en eaux profondes opéré par le groupe pétrolier français Total, un coup de fouet très attendu à la production du pays africain depuis la chute des cours du brut qui a plongé son économie en crise en 2014.

Localisé à 250 km au large de la capitale Luanda, le projet Kaombo est la plus importante opération offshore jamais lancée en Angola et a coûté 16 milliards de dollars.

Deux bateaux de plus de 300 m de longueur doivent y pomper le brut de six nappes éparpillées sur 800 km².

Un réseau de plus de 300 km de tubes, record mondial, a été posé jusqu'à 2.000 m sous la mer pour remonter les hydrocarbures en surface.

Le premier des deux navires, Kaombo Norte, a produit sa première huile en juillet dernier.

Il devrait rejoindre à la mi-2019 par son double, Kaombo Sul.

A terme, ils doivent produire 230.000 barils par jour, soit 15% de la production actuelle du pays, pour des réserves totales estimées à 660 millions de barils.

Le projet dirigé par Total, en partenariat avec la compagnie nationale angolaise Sonangol, SSI (Sonangol et le Chinois Sinopec), Esso (Etats-Unis) et Galp (Portugal), intervient à point nommé pour les autorités angolaises.

Total produit 40% du brut extrait d'Angola, deuxième fournisseur d'Afrique subsaharienne derrière le Nigeria.

«Nous allons maintenir notre production pour les prochaines années», a promis après l'inauguration le PDG de Total Patrick Pouyanné.

«Il y a une dynamique très positive, les prix du pétrole sont plus élevés et la volonté du gouvernement angolais de favoriser l'industrie pétrolière est la bienvenue», a-t-il ajouté devant la presse. Au début des années 2000, l'Angola a connu une période de très forte croissance à deux chiffres nourrie par le pétrole. Mais en 2014, la forte baisse des prix du brut, dont la vente représente 90% de ses exportations et 70% de ses recettes, a précipité le pays dans la récession et fait chuter la devise nationale.

Le cours du baril a atteint son plus haut depuis quatre ans le mois dernier mais s'est récemment tassé. Le président angolais Joao Lourenço, élu en 2017, a promis au pays un «miracle économique» qui passe par la relance de sa production pétrolière en baisse depuis des années - aujourd'hui est estimé à 1,5 millions de barils par jour - et la diversification de ses activités.

«Nous avons comme objectif de maintenir la production, le gouvernement s'est engagé à ce que ce chiffre ne baisse pas pendant son mandat», a déclaré le ministre du Pétrole Diamantino Azevedo. L'Angola est considéré comme l'un des pays les plus pauvres d'Afrique.

Près de la moitié de sa population vit sous le seuil de pauvreté.

NORVÈGE: Ralentissement de l'inflation en octobre

L'inflation en Norvège a nettement ralenti en octobre, à 3,1% sur un an, un niveau plus faible qu'attendu, selon des chiffres officiels publiés vendredi.

Après 3,4% en septembre, les économistes tablaient par avance sur un niveau inchangé en octobre, et la Banque de Norvège sur 3,2%.

Les prix à la consommation ont été tirés par l'électricité, l'alimentaire et le carburant, a expliqué l'institut norvégien de statistique (SSB) dans un communiqué. L'inflation sous-jacente, qui exclut l'énergie et variations fiscales, a également reculé à 1,6%, là aussi plus qu'attendu par le consensus (1,8%), mais conformément aux attentes de la Banque centrale (1,6%). La reprise économique en Norvège, plus gros producteur d'hydrocarbures d'Europe de l'Ouest, a conduit la Banque centrale à procéder en septembre à sa première hausse des taux depuis sept ans. Le taux directeur, désormais à 0,75%, devrait poursuivre sa remontée progressive dans les années à venir, a-t-elle indiqué.

PÉTROLE: Le prix du panier de l'Opep à plus de 70 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 70,68 dollars le baril jeudi, contre 70,63 dollars mercredi, a indiqué l'Organisation pétrolière sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence des pétroles bruts de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi Light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Qatar Marin (Qatar), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela). Jeudi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 72,24 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 17 cents par rapport à la clôture de mercredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de décembre prenait 10 cents à 61,77 dollars.

Vendredi, le prix du baril de Brent est passé sous les 70 dollars, les sanctions américaines contre l'industrie pétrolière iranienne, longtemps redoutées par le marché, ayant moins affecté que prévu l'offre mondiale.

A la mi-journée, le baril de Brent, pour livraison en janvier, a sombré à 69,13 dollars, à son plus bas niveau depuis avril, tandis que la référence américaine, le WTI, pour livraison



en décembre, a atteint au même moment 59,28 dollars, au plus bas depuis février. «L'effet des sanctions sur l'Iran est de mieux en mieux compris, et il est crucial de noter que l'effet sur l'offre sera bien moins négatif qu'attendu, en grande partie en raison des exemptions» accordées par les Etats-Unis à plus de pays qu'anticipé, a commenté un analyste.

En outre, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, avaient décidé en juin d'assouplir leur accord de limitation de la production afin de répondre aux

inquiétudes des investisseurs. Résultat, les réserves mondiales grimpent. Selon les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie, les stocks de brut du premier consommateur mondial n'ont cessé d'augmenter ces dernières semaines, signe que l'offre dépasse amplement la demande.

Face à cette évolution du marché, les pays de l'Opep qui se sont fixé des objectifs de production devraient déjà envisager une baisse de ceux-ci lors d'une réunion de suivi de l'accord, dimanche à Abou Dhabi.

FAO: L'utilisation croissante des antimicrobiens dans l'agriculture entraîne une résistance aux traitements

L'intensification de la production agricole a entraîné une utilisation croissante des antibiotiques causant une résistance aux antimicrobiens, a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web.

«L'utilisation croissante des antimicrobiens dans l'agriculture - qui devrait plus que doubler en 2030 - entraîne de plus en plus de résistances aux antimicrobiens (RAM), ce qui représente une importante menace mondiale pour la santé publique, la sécurité alimentaire et la salubrité des aliments, ainsi que pour les moyens d'existence, la production animale et le développement économique et agricole», a prévenu l'organisation onusienne, à l'occasion de la semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques prévu du 12 au 18 novembre.

Soulignant l'ampleur de ce phénomène, la FAO avance que 700.000 personnes meurent chaque année d'infections résistantes aux antimicrobiens (RAM) et un nombre «incalculable» d'animaux malades ne répondent plus aux traitements du fait de l'utilisation exces-



sive de ses antibiotiques. Tout en concédant que les antimicrobiens sont vitaux pour la défense des personnes, des animaux et des plantes contre les infections, les experts de la FAO mettent en garde contre leur utilisation «excessive» ou «inadaptée» qui peut les rendre inefficace «du fait que les microbes, explique-t-ils, développent une résistance à ces traitements qui sont d'importance vitale.

Aussi, pour enrayer la propagation de la résistance aux antimicrobiens et faire en sorte que ces médicaments restent efficaces le plus longtemps possible, ces experts préconisent d'investir dans de bonnes pratiques agri-

coles qui mettent l'accent sur la prévention des infections et mettre en place des politiques adéquates pour promouvoir ces pratiques agricoles durables.

«Il faut adopter de bonnes pratiques d'hygiène dans le secteur de l'agriculture, de la production, de la transformation et de la distribution alimentaires pour préserver la sécurité sanitaire des aliments et prévenir autant que possible la transmission d'une résistance aux antimicrobiens à l'homme, à travers la chaîne alimentaire», ont-ils recommandé, en prévenant que le traitement des organismes résistants aux antimicrobiens peut être

plus difficile et plus coûteux. La FAO a fait constater que tous les pays n'ont pas mis en place des réglementations et des contrôles pour garantir une utilisation responsable des antimicrobiens dans les secteurs de la production animale et végétale ne sont pas généralisés dans tous les pays du monde. «Or l'utilisation d'agents antimicrobiens de mauvaise qualité ou falsifiés ou inappropriés pour traiter certaines causes de maladie peut accélérer le développement d'une résistance», a-t-elle prévenu. De plus, ces médicaments ne s'achètent pas toujours sur ordonnance, de sorte qu'ils peuvent être employés par des personnes non informées alors qu'ils ne sont pas du tout nécessaires, a-t-elle poursuivi, d'où l'importance, selon elle, de solliciter une formation et des avis d'experts de la part de professionnels qualifiés de la santé animale.

Dans ce sens l'organisation onusienne conseille aux éleveurs de travailler avec les vétérinaires pour renforcer l'immunité des animaux et réduire les besoins d'antimicrobiens.

REVUE HEBDO:

Tendance baissière des cours mondiaux des matières premières

La tendance générale des cours mondiaux des principales matières premières a été à la baisse la semaine écoulée.

Ainsi, les cours du pétrole ont baissé et il en est de même pour le blé, alors que le maïs a légèrement grimpé.

Le prix du cacao, du sucre et du café ont baissé en raison des importantes récoltes attendues.

Pour les métaux de base (cuivre, l'aluminium, le plomb, le nickel et le zinc), ils ont également fléchi, alors que l'étain a tiré son épingle du jeu poursuivant sa hausse sur la semaine.

PÉTROLE:

Pris en étau entre un bond de la production chez quelques géants du pétrole, des sanctions contre l'Iran moins sévères que prévu et des doutes sur la demande à venir, les cours du pétrole ont continué à plonger vendredi.

Le prix du baril de Brent, coté à Londres, est passé en cours de séance sous la barre des 70 dollars pour la première fois depuis avril avant de se redresser un peu.

Il a terminé en baisse de 47 cents à 70,18 dollars.

Le prix du baril new-yorkais WTI a reculé pour la dixième séance de suite, de 48 cents à 60,19 dollars, enregistrant à l'occasion sa plus longue série de baisse depuis les années 1980.

Il a perdu plus de 21% depuis son récent pic, le 3 octobre.

Début octobre, les prix du pétrole avaient pourtant culminé à leur plus haut depuis quatre ans, à 86,74 dollars pour le Brent et à 76,90 dollars pour le WTI, alors que les marchés craignaient de voir le deuxième volet des sanctions américaines contre Téhéran faire chuter le volume du pétrole disponible.

En effet, en sortant de l'accord sur le nucléaire iranien, l'administration américaine avait affirmé vouloir abaisser les exportations iraniennes à zéro baril.

Mais, au dernier moment lundi, Washington a assoupli son message et accordé des exemptions à huit importateurs de pétrole iranien, ce qui va permettre à l'Iran de continuer d'exporter une partie de ses extractions.

CÉRÉALES:

Les prix des céréales évoluaient peu vendredi sur Euronext, le marché européen à terme des céréales, après la publication jeudi d'un rapport du ministère américain de l'Agriculture «neutre à légèrement haussier», selon les analystes.

Le rapport mensuel du ministère américain de l'Agriculture sur l'état des stocks mondiaux de céréales, est «neutre, voire même légèrement haussier» pour le blé car il indique «peu de changements chez les principaux pays exportateurs au global», indique le cabinet Agritel dans une note.

Concernant le maïs, les rendements aux Etats-Unis sont revus en baisse, «conduisant à baisser les estimations de stocks fin de campagne de deux (2) millions de tonnes à 44,1 millions».

En Ukraine, «les rendements sont revus en hausse avec une production qui s'affiche en hausse de 2,5 millions de tonnes à 33,5 millions».

En conclusion, sans prendre en compte la Chine, le rapport est considéré comme neutre à légèrement haussier», ajoute Agritel.

Sur Euronext, la tonne de blé recu-



lait de 0,25 euro sur l'échéance de décembre à 199,75 euros, comme sur celle de mars, à 202,75 euros, pour 8.370 lots échangés.

La tonne de maïs était à l'équilibre sur l'échéance de janvier à 172,75 euros, et en hausse de 0,25 euro sur celle de mars à 174,50 euros, pour moins de 180 lots échangés.

CAFÉ-SUCRE-CACAO:

Les prix du café, qui avaient grimpé au mois d'octobre, ont reculé sur la semaine.

«L'écart entre l'arabica et le robusta continue de grimper, le robusta est désormais 33,81% moins cher que l'arabica», ont commenté les analystes.

D'amples récoltes sont attendues pour les deux types de café, mais particulièrement pour le robusta.

Si ce café est principalement produit au Vietnam, c'est l'abondance de la récolte brésilienne qui pèse sur les prix.

«Le robusta brésilien ne répond pas exactement au profil recherché par les marchés européens, donc il se retrouve stocké» et la hausse des réserves fait baisser les cours, ont expliqué selon les analystes.

Les prix du sucre ont également reculé, après avoir aussi grimpé au fil du mois d'octobre.

«La baisse du marché devrait être limitée par le fait que les investisseurs tablent désormais sur une récolte bien moins abondante qu'il y a quelques semaines», a commenté un analyste.

La tonne de cacao a atteint mercredi 2.396 dollars à New York, à son plus haut depuis près de quatre mois, et 1.733 livres sterling à Londres, à son plus haut depuis deux mois et demi, avant de reculer sur la semaine sur les deux marchés.

«La reprise des cours a été impressionnante, alors même que la récolte en Afrique de l'Ouest bat son plein et que l'offre abonde», a commenté un analyste.

L'essentiel de la production mondiale de cacao se situe en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, qui représente 40% de l'offre mondiale.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en janvier valait 1.664 dollars vendredi, contre 1.705 dollars le vendredi précédent.

Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre valait 114,80 cents, contre 118,90 cents sept jours auparavant.

A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 345,60 dollars, contre 361,00 dollars le vendredi précédent.

A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 12,74

cents, contre 13,41 cents sept jours auparavant.

A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 1.678 livres sterling, contre 1.693 livres sterling le vendredi précédent mais pour la livraison de décembre.

A New York, la tonne pour livraison en mars valait 2.310 dollars, contre 2.263 dollars sept jours plus tôt mais pour livraison en décembre.

MÉTALX DE BASE:

Le cuivre a reculé sur le London Metal Exchange (LME) cette semaine, entraînant dans son sillage les autres métaux de base, alors que les importations chinoises ont reculé en octobre par rapport au mois précédent.

L'aluminium, le plomb, le nickel et le zinc ont reculé sur la semaine.

Seul l'étain, dont les stocks sur le LME sont à des niveaux bas, a tiré son épingle du jeu pour finir la semaine en hausse.

La Chine, premier consommateur mondial de métaux de base, a vu ses importations de cuivre baisser en octobre à 423.000 tonnes, soit une baisse de 18,7% par rapport au mois précédent, mais en hausse de 28,2% par rapport à octobre 2017.

Les investisseurs s'inquiètent de voir la croissance chinoise se tasser.

«Tous les signaux laissent penser que les importations ne vont pas croître aussi vite dans les prochains mois», ont prévenu les analystes de Capital Economics.

Le marché surveille notamment les tensions entre la Chine et les Etats-Unis.

Engagée dans une vaste offensive diplomatique contre Pékin, l'administration américaine reçoit vendredi deux hauts responsables chinois pour une rencontre qui devrait permettre de dire si l'heure est bien à l'apaisement, trois semaines avant un tête-à-tête entre Donald Trump et Xi Jinping.

L'aluminium a sombré mardi à son plus bas depuis 13 mois, à 1.950 dollars la tonne.

Le nickel a plongé vendredi à 11.410 dollars la tonne, à son plus bas depuis près d'un an.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.063 dollars vendredi dernier, contre 6.279,50 dollars le vendredi précédent.

L'aluminium valait 1.965 dollars la tonne, contre 1.985 dollars.

Le plomb valait 1.975 dollars la tonne, contre 2.016,50 dollars.

L'étain valait 19.250 dollars la tonne, contre 19.170 dollars.

Le nickel valait 11.430 dollars la tonne, contre 12.010 dollars.

Le zinc valait 2.517,50 dollars la tonne, contre 2.572 dollars.

GRANDE-BRETAGNE:

La croissance du PIB s'est accélérée au 3^e trimestre

La croissance du Produit intérieur brut du Royaume-Uni s'est accélérée au troisième trimestre et a atteint 0,6%, soutenue par une consommation des ménages et des exportations vigoureuses à quelques mois du Brexit, a annoncé l'ONS vendredi. Cette première estimation de l'Office des statistiques nationales (ONS) est conforme aux attentes des analystes sondés par Bloomberg.

Elle signale une accélération de la croissance économique après un premier trimestre gâché par le mauvais temps (+0,1%) et un printemps de meilleure facture (+0,4%). Elle marque une accélération de la croissance du produit intérieur brut (PIB) d'un trimestre sur l'autre, après un premier trimestre gâché par le mauvais temps (+0,1%) et un printemps de meilleure facture (+0,4%).

Tous les secteurs économiques ont soutenu cette montée en puissance, notamment le secteur primordial des services, mais aussi l'industrie, la construction et l'agriculture. La croissance a été dopée par la consommation des ménages (+0,5%). Cette dernière a reçu un coup de fouet au début de l'été, marqué par un beau temps propice aux barbecues et autres événements festifs, ainsi que par le joli parcours de l'équipe d'Angleterre jusqu'en demi-finale de la Coupe du monde de football. L'activité a aussi été soutenue par des exportations vigoureuses, notamment du côté des biens mais aussi des services, parmi lesquels les services financiers, si chers à la City de Londres et à l'ensemble de l'économie britannique.

L'économie a en revanche été freinée par une nette baisse de l'investissement des entreprises (-1,2%). Il s'agit de la troisième baisse consécutive après celles enregistrées aux deux premiers trimestres de cette année, une série noire inédite depuis la crise financière internationale.

L'ONS a attribué cette réticence des entreprises à dépenser «à l'incertitude économique et politique liée au Brexit». Le Royaume-Uni va quitter l'Union européenne fin mars, mais Londres et Bruxelles n'ont pas encore trouvé d'accord sur les conditions de ce départ historique. A défaut de s'entendre avec l'UE, le pays la quitterait de manière abrupte, ce qui entraînerait des conséquences incalculables pour les entreprises actives des deux côtés de la Manche.

COMMERCE:

L'UE proche d'un accord sur le contrôle des investissements étrangers

L'UE devrait s'entendre d'ici la fin de l'année sur un «cadre» européen pour le contrôle des investissements étrangers en son sein, afin de répondre à l'inquiétude de ses plus grands Etats membres face aux acquisitions, principalement chinoises, dans leurs secteurs stratégiques.

«Il y a de bonnes chances de conclure d'ici la fin de l'année», a estimé vendredi la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, avant une réunion avec les ministres européens à Bruxelles. La France, l'Allemagne et --à l'époque-- l'Italie, inquiètes de voir des groupes étrangers, notamment chinois, s'offrir à moindre coût et de manière qu'ils jugent déloyale une expertise et des technologies clés en rachetant leurs entreprises, réclament de longue date une législation européenne permettant de filtrer certaines opérations. Mais certains pays libéraux sont longtemps restés très réticents à instaurer un tel mécanisme dit de «screening». Pressée par le président français Emmanuel Macron, la Commission européenne a présenté en septembre 2017 une proposition de portée limitée, visant à mettre en place un cadre européen pour favoriser la coopération entre Etats membres. «C'est un moyen pour les Etats membres de se réunir, de coordonner et de discuter des investissements d'autres partenaires dans des secteurs critiques», a résumé Mme Malmström. «Bien sûr, au bout du compte, le choix revient à l'Etat membre (concerné par une opération). Ce n'est pas à la Commission ou à qui que ce soit d'autre de décider sur ces questions», a-t-elle ajouté.

RENCONTRE WALI EXÉCUTIFS ET LES ÉLUS DE KHEMIS MILIANA «La plus grande commune dans la wilaya en détresse»

«Un milliard de dinars pour remettre la ville sur les rails du développement»

Salim Ben

Dans une rencontre qui a été tenue au niveau de la salle des réunions de la wilaya, au cours de cette semaine, entre le wali d'Ain Defla M. Benyoucef Aziz, l'exécutif et les élus de Khemis Miliana ; la plus grande ville dans la wilaya ; plusieurs projets ont été étalés concernant le développement qui nécessite une meilleure prise en charge vu le manque flagrant de plusieurs commodités, selon les citoyens.

Effectivement, Khemis Miliana qui compte plus de 120 000 habitants environ est la commune la plus peuplée de la wilaya d'Ain Defla. Au fil des années et vu sa position géographique, elle est située au centre d'un important carrefour routier reliant le coté Est à l'Ouest et le Nord au Sud, elle s'affirme de plus en plus comme un pôle socio-économique important avec son université, son OPOW sportif, et bientôt une gare routière moderne et une nouvelle gare ferroviaire et une nouvelle ligne de chemin de fer. Si la ville a pris de l'essor, il faut dire qu'elle connaît aussi d'importants retards dans l'amélioration du cadre de vie de la population. C'est pour cette raison que le wali d'Ain Defla a réuni tout le monde pour s'assurer des projets qui ont été lancés et ceux qui seront bientôt lancés entre autre, donner des instructions de suivre tous les projets de développements et offrir toutes les commodités nécessaire aux citoyens.

Un programme de développement pour la ville de Khemis Miliana pour lequel une enveloppe de plus de milliard de dinars a été alloué, et affirmé par le wali d'Ain Defla. Cette réunion qui a tenue en présence des directeurs de l'exécutif, le maire, les élus et le chef de daïra ainsi que la société civile et les autorités civiles et militaires. Cette enveloppe financière de plus de 1 milliards de dinars pour l'année 2019, qui va toucher tous les secteurs, notamment pour les dépenses des équipements et pour le chapitre gestion. Le wali d'Ain Defla, a insisté que ce plan de développement dit être suivi et concrétisé sur le terrain tout en fournissant les efforts utiles et mettre en place tous les atouts afin d'améliorer la situation économique, sociale et logistique dans cette ville. « Tous les secteurs sont concernés par ce programme de développement » affirme le wali « Nous sommes tous responsables et nous devons rassembler nos efforts pour remettre cette ville sur les rails du développement » ajoute-t-il.

« Ces dernières semaines la ville a connu des mouvements de protestations concernant la liste de logement qui a été affichée, et nous affirmant encore une fois que la commission de recours a fait son travail convenablement et nous avons tous les moyens pour éliminer les fraudeurs et les falsificateurs et remettre les clés à ceux qui remplissent les critères » Expliquent-il. « Tous ensemble main dans la main pour prendre en charge les revendications des citoyens et mettre fin aux lacunes qui persistent ». « Cette ville a connue des situations instables depuis plus de cinq années, c'est pour cette raison que je lance un appel aux élus de Khemis Miliana de mettre un arrêt aux conflits et les malentendus qui existent en sein de l'APC et tourner une nouvelle page et fixer les objectifs de développement » Martèle-t-il. Par ailleurs, juste après la fin de cette réunion quelques membres de l'APC étaient mécontents par cette réunion qui était facultatif, selon eux, puisque le wali ne leur a pas donné une occasion « pour s'exprimer et dénoncer certains dépassements ».

Pour rappel, la ville de Khemis Miliana, compte multiples problèmes en l'occurrence, le problème de l'alimentation en eau potable, le plan du réseau routier, l'éclairage public, l'assainissement, les espaces verts, l'aménagement des sites et le logement social. La commune avec ses propres ressources ne pouvait répondre aux doléances des habitants. Espérant que cette fois les choses retournent à la normal et Khemis Miliana retrouve sa belle image.

TIZI-OUZOU: Instruction pour le lancement de tous les projets d'investissement «au plus tard le 15 novembre»

Les travaux de réalisation de tous les projets d'investissement, publics ou privés inscrits à l'indicatif de la wilaya de Tizi-Ouzou doivent être lancés «au plus tard le 15 novembre», a insisté le wali.

Abdelhakim Chater qui effectuait jeudi une visite de travail dans les communes de la daïra de Tizi-Gheniff, précédée par des sorties pour l'inspection de certains projets dans les daïras de Ouaguenoune et Azazga et des projets structurants de la wilaya, a annoncé que «toutes les opérations qui ne seront pas effectivement lancées sur le terrain à date échue, seront annulées et réaffectées».

M. Chater qui a été informé et a eu l'occasion de constater sur le terrain, le retard dans la réalisation de certaines opérations à l'instar d'un projet de 16 logements dans la commune de Mkira (daïra de Tizi-Gheniff), qui tardent avoir le jour, a exigé que des mises en demeure soient adressées aux entreprises défaillantes ainsi qu'au bureau d'études chargés du suivi des chantier en difficulté, observant qu'en cas de défaillance la responsabilité est «solidairement partagée entre les bureau



d'étude et l'outil de réalisation». Cette échéance du 15 novembre prochain s'appliquera aussi aux porteurs de projets qui ont bénéficié de lots de terrain au niveau des zones d'activité de la wilaya.

«Ces derniers doivent lancer les travaux de réalisation de leurs unités industrielles au risque de se voir retirer les assiettes qui leur ont été attribuées afin qu'elles soient réaffectées à d'autres

porteurs de projets», a averti le wali. Cette décision vise à accélérer la cadence de développement au niveau local et à rappeler aux investisseurs le respect de délais contractuels. L'objectif essentiel de cette démarche étant l'amélioration du cadre de vie des citoyens en leur permettant des programmes d'investissement (structures de santé, de jeunesse et de l'éducation, logement, accès au gaz, eau

et électricité et à l'emploi) dans les meilleurs délais, a souligné le chef de l'exécutif local.

La réalisation des projets d'investissement privés dans le secteur économique permettra de créer de l'emploi ainsi que de la richesse aux communes où ils sont implantés, a ajouté M. Chater qui a invité les présidents des Assemblées populaires communales de la wilaya, notamment celles qui ne disposent pas de foncier du domaine public, à constituer un portefeuille foncier par l'achat de terrains auprès du privé.

Le budget de wilaya sera mis à contribution dans cette opération afin d'aider les communes à acheter ces terrains et à constituer leurs réserves foncières dans la perspectives d'y implanter des projets d'utilité publique ou d'investissement économique, a-t-il précisé en invitant les élus à s'impliquer davantage et avec plus de force dans leur mission de maire-manager.

PROJET D'AUTOROUTE CHIFFA-BERROUAGHIA: Aucun délai supplémentaire ne sera accordé

Le secrétaire général du ministère des Travaux publics et des transports a affirmé jeudi à Médéa qu'aucun délai supplémentaire ne sera accordé aux entreprises «défaillantes» appelées à réaliser les derniers tronçons du projet autoroutier Chiffa-Berrouaghia, prévu à être livré dans sa totalité en mars prochain.

Toute nouvelle attribution de projet aux entreprises impliquées dans ce chantier est «tributaire de l'engagement et la volonté de ces dernières à respecter le calendrier de livraison des tronçons et des ouvrages d'art encore en réalisation», a assuré Ali Hammi, lors d'une visite d'inspection des sections en chantier du projet. Il a rappelé,

dans ce contexte, l'engagement pris par les différents intervenants sur ce projet de procéder à la livraison graduelle des deux tunnels qui font la jonction entre la wilaya de Blida et celle de Médéa, programmée avant la fin de l'année, ainsi que la réception, entre fin novembre et mars prochain, des huit ouvrages d'art en cours de construction. Mettant en avant l'aspect «complémentaire et solidaire» devant prévaloir dans la relation entre les différentes composantes du groupement d'entreprises en charge de ce projet, le même responsable a estimé que l'entreprise chinoise (CSCE) devait «veiller à faire respecter» les engagements pris par l'ensemble des intervenants. Les engagements de

livraison, arrêtés en commun accord avec les entreprises en question, prévoient la réception et la mise en exploitation, courant novembre, de l'échangeur d'El-Hamдания, qui relie, dans les deux sens, la partie nord de la commune et le tunnel El-Hamдания-Chiffa, alors que la section d'autoroute qui fait la jonction entre El-Guezagza, à la sortie sud de Médéa, et l'entrée de la commune d'Ouzera, sera livrée fin décembre, a-t-on signalé.

Il est également prévu la réception de la troisième et dernière section d'autoroute, située entre l'échangeur d'El-Hamдания et le lieu-dit Haouch-Messaoudi, sur une distance de 7km, avant mars prochain.

BLIDA: Impérative intensification de l'exploitation des technologies vertes pour protéger l'environnement

Les participants au séminaire national sur le génie des procédés ayant pris fin, jeudi à Blida, ont recommandé l'impérative intensification de l'exploitation des technologies vertes dans le secteur industriel en vue d'une meilleure protection de l'environnement.

La majorité des intervenants au cours de ce séminaire de deux jours, abrité par l'université Saâd Dahleb de Blida, a mis l'accent sur la nécessité, voire l'impératif d'une plus grande orientation vers l'usage des technologies vertes dans le secteur industriel, dans le but d'atténuer la pollution environnementale, causée par les émissions de gaz industriels et les rejets de déchets solides et

autres eaux usées. Les participants ont conseillé de mettre à contribution l'exploitation des technologies vertes, notamment en matière de réduction de la consommation énergétique, des déchets et des émissions de gaz, avant d'arriver, à terme, à un objectif «zéro déchets», grâce à leur recyclage, ont-ils assuré. D'autres ont recommandé la nécessité de développer d'approches et de théories en génie des procédés dans les domaines de la pharmacologie, l'industrie agroalimentaire, l'environnement et la chimie, entre autres. Les mêmes approches devraient offrir, selon eux, l'opportunité tant aux chercheurs nationaux qu'étrangers, pour débattre et échan-



ger leurs points de vue, grâce aux projets exposés à l'occasion, tout en examinant les moyens de développer les technologies vertes, à l'échelle nationale. Le séminaire, ouvert hier mercredi à l'université Saâd Dahleb de Blida, été marqué par la pré-

sentation de plus d'une centaine de projets de recherche relevant d'enseignants et chercheurs d'un nombre d'universités nationales, dont celles de Bab Ezzouar(Alger), Tizi-Ouzou, Chlef et Constantine.

ENVIRONNEMENT: La lutte contre la surpêche du thon obèse au centre des discussions d'une Commission internationale

La lutte contre la surpêche du thon obèse sera dès demain au centre des discussions de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta), qui avait pris en 2007 des mesures drastiques pour sauver le

Début octobre, le comité scientifique de la Cicta dressait un bilan pessimiste: le thon obèse, apprécié en conserve comme en sashimi, est surpêché.

Si les niveaux actuels de pêche se maintiennent, la probabilité que le stock se reconstitue d'ici 2033 est quasi-nul, à 1%.

«L'espèce se trouve dans le rouge», résume Daniel Gaertner, spécialiste des thons tropicaux à l'IRD, qui participe à l'évaluation des stocks de poissons pour la Cicta.

Le thon obèse (*Thunnus obesus*), aussi connu sous le nom de patudo, vit dans l'Atlantique, le Pacifique et l'Océan indien, mais pas en Méditerranée. Il évolue dans des eaux plus profondes que d'autres espèces de thons tropicaux, dont le plus connu est l'albacore et peut atteindre 180 kilogrammes.

En 2015, la Cicta avait déjà pris une série de mesures: un quota total annuel de pêche de 65.000 tonnes pour sept principaux pays pêcheurs et un moratoire dans des zones précises et à certaines périodes de l'année de l'usage des



DCP, des radeaux flottants servant à attirer les poissons avant de les prendre dans des filets, à qui il est reproché de piéger de jeunes thons obèses.

Mais les autres pays ne sont pas soumis à des quotas, ce qui a fait grimper les prises à 80.000 tonnes en 2017 et le moratoire s'est révélé inefficace. Résultat, le thon obèse ne parvient pas à reconstituer ses

stocks. «Il faut réduire les prises, et drastiquement», plaide Paulus Tak, de l'ONG américaine Pew.

Pew et WWF plaident pour une limitation des prises à 50.000 tonnes, ce qui offrirait à l'espèce 70% de chances de se rétablir d'ici 2028. La 21e réunion extraordinaire de la Cicta se tiendra à Dubrovnik, en Croatie, du 12 au 19 novembre.

BLIDA: Saisie de 4 qx de poulet d'origine inconnue

Un volume global de quatre quintaux de poulet abattu d'origine inconnue, a été saisi respectivement par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Larbaâ (Est de Blida) et la 6ème section de sécurité et d'intervention du même corps, indique, jeudi, un communiqué rendu public par ce corps sécuritaire.

Cette quantité de viande blanche a été saisie suite à une opération de contrôle réalisée sur trois camions, dont un frigorifique, arrêtés à un point de contrôle de la gendarmerie nationale.

Le camion transportait 4 qx de poulet abattu et vidé, d'origine inconnue, alors que son chauffeur ne disposait pas d'un registre de commerce relatif à cette activité, ni d'une attestation sanitaire relative à sa marchandise, est-il ajouté dans le communiqué. 24 autres poulets

abattus mais non vidés ont été, par ailleurs, saisis au niveau des deux autres camions (non frigorifiés) et dont les chauffeurs (âgés de 35 et 44 ans) ne disposaient pas, également, de registre de commerce.

Selon le même document, la viande saisie a été détruite, au niveau de la décharge publique de Larbaâ, en présence de tous les éléments la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Larbaâ, du médecin vétérinaire et des propriétaires de la marchandise.

A noter également que les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Bouguerra (est de Blida) ont arrêté, au courant de cette semaine, trois personnes en possession de plus de 205 quintaux de viande blanche impropre la consommation, destinée à être écolée sur le marché.

MILA: Récupération de 492 pièces de monnaie anciennes

Les services de la Sûreté de la wilaya de Mila ont réussi courant cette semaine à récupérer 492 pièces de monnaie archéologiques et arrêté deux personnes qui en étaient en possession, apprend-on jeudi de la Sûreté de wilaya.

Agissant sur informations relatives aux activités de deux personnes suspectées de trafic de pièces archéologiques, les éléments de la sûreté ont interpellé au niveau

du barrage de contrôle à l'entrée Est de la ville les deux suspects originaires de Guelma et âgés de 33 et 34 ans qui étaient en possession de deux pièces de monnaie archéologique.

La perquisition de leur domicile en coordination avec le parquet, après élargissement de la compétence territoriale des enquêteurs, a permis la récupération de 490 autres pièces de monnaies

anciennes, a indiqué à l'APS, la même source. L'expertise des services de la direction de la culture a révélé que 491 des pièces trouvées sont en cuivre et appartiennent à la période numide tandis qu'une est en or de remonte à l'époque ottomane (frappée en Egypte en 1754).

Les deux mis en cause ont été présentés mercredi devant le parquet près du tribunal de Mila, a ajouté la même source.

SIDI BEL-ABBÈS: Les patrons appelés à verser les cotisations sociales des travailleurs

Les participants à une journée d'étude sur les problèmes juridiques liés au recouvrement des cotisations d'assurance sociale ont mis l'accent, jeudi à Sidi Bel-Abbès, sur l'importance de sensibiliser les patrons des entreprises à verser les cotisations des travailleurs. Les intervenants dont des représentants de la Caisse nationale d'assurance des salariés (CNAS) et des cadres juridiques ont exhorté les

employeurs à verser des cotisations de sécurité sociale des travailleurs régulièrement pour éviter toute poursuite judiciaire.

Le directeur local de la CNAS, Hamel Badreddine a déploré la réticence de certains employeurs et l'insouciance des travailleurs, soulignant toutefois que le système de sécurité sociale en Algérie a évolué en facilitant les procédures.

CONSTANTINE: Saisie de plus d'une tonne de produits alimentaires impropres à la consommation

Les services de la direction du commerce de la wilaya de Constantine ont saisi, jeudi soir au quartier Zouaghi Slimane à Constantine, 1,23 tonne des produits alimentaires impropres à la consommation, a-t-on appris vendredi auprès de la direction du secteur.

Cette opération qui a été menée par la brigade de protection du consommateur et de répression de la fraude relevant des services de la direction du commerce a permis la saisie d'une quantité considérable des produits alimentaires de large consommation qui était exposée à la vente dans un local commercial, a déclaré à l'APS Fayçal Djeghim, chef du bureau de contrôle des produits alimentaires relevant de cette direction. L'enquête préliminaire a révélé, après constat de la marchandise, que cette dernière était impropres à la consommation, indiquant que la valeur de ces produits périmés dépasse les 170.000 DA, a fait savoir le responsable. Un procès-verbal (PV) de poursuites judiciaires a été établi à l'encontre du commerçant contrevenant par ces services qui ont proposé la fermeture du local commercial, indique-t-on de même source.

TISSEMSILT: Une femme décédée et 5 personnes blessées dans un accident de circulation dans la commune de Laâyoune

Une femme âgée de 65 ans, a trouvé la mort et cinq (5) personnes ont été plus ou moins grièvement blessées dans un accident de circulation survenu, vendredi après-midi, sur la RN 14, dans son tronçon qui relie les deux communes de Laâyoune et de Theniet El Had (Tissemsilt), ont indiqué les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite au télescopage entre deux véhicules touristiques qui circulaient dans le sens inverse, faisant un mort sur le coup et cinq autres personnes blessées âgé de 27 à 49 ans, dont une dans un état grave.

Les blessés ont été évacués vers la polyclinique de Laâyoune, selon la même source qui ajoute que trois personnes parmi les blessées dans cet accident, quitteront la même structure sanitaire, lors des prochaines heures, après avoir reçu les soins indispensables, tandis que les deux autres blessés sont sous surveillance médicale.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

CONSTANTINE: 10 blessés dans le renversement d'un bus de voyageurs assurant la liaison Alger-Tébessa

Dix (10) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi soir, à la localité d'Ain Nahas, dans la commune d'El Khroub (Constantine), ont indiqué les services de la protection civile.



Selon la même source, l'accident s'est produit sur un tronçon de la route nationale, RN 3, à proximité de l'échangeur Ain Nahas-El khroub, lorsqu'un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Alger-Tébessa a dévié et s'est renversé. Les sapeurs-pompiers de l'unité principale d'Ali Mendjeli et celle secondaire Guettoche Djemai, de la commune d'El Khroub sont intervenus, dès l'alerte donnée, pour secourir les victimes, dans une opération supervisée par le directeur local des services de la protection civile, a-t-on détaillé. Les personnes blessées ont été évacuées vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf de la commune d'El Khroub a encore ajouté la même source concluant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer avec exactitude les causes de cet accident.

INDONÉSIE: L'Indonésie met fin aux recherches des victimes du crash du 29 octobre dernier

L'Indonésie a mis fin samedi aux recherches pour retrouver les corps des passagers d'un Boeing de la compagnie Lion Air, qui s'est abîmé le 29 octobre en mer de Java, faisant 189 morts.

Les équipes de secours ont rempli 196 sacs mortuaires avec des restes humains sortis de l'eau, avec 79 victimes identifiées jusqu'à présent, dont les restes ont été rendues aux familles. «Depuis hier après-midi, nous n'avons pas trouvé de nouvelles victimes, c'est pourquoi je déclare les opérations de recherches terminées», a déclaré samedi Muhammad Syaugi, chef de l'agence des secours. Les opérations ont permis de retrouver des débris de l'appareil, un Boeing 737-Max 8. L'une des «boîtes noires», contenant les données de vol, a été retrouvée mais pas la deuxième qui contient les enregistrements des communications de l'équipage.

Le gouvernement a ordonné un contrôle de toutes les flottes de Boeing 737-Max 8 et un «audit spécial» sur la gestion de Lion Air, une compagnie à bas coût critiquée précédemment pour des retards fréquents, des incidents de sécurité et un accident en 2004 qui avait causé 26 morts.

SUÈDE: 7 ans de prison pour un homme ayant menacé 21 ministres

Un homme de 43 ans a été condamné vendredi à sept ans de prison par un tribunal suédois pour avoir envoyé des menaces de mort et une poudre blanche de composition indéterminée à 21 ministres dont le chef du gouvernement Stefan Lofven, a-t-on indiqué auprès du tribunal.

Michael Salonen, qui se trouvait en détention provisoire depuis mai dernier, a également été reconnu coupable de tentative de meurtre, pour avoir envoyé l'année dernière, une lettre piégée - qui n'avait pas explosé - à une société à Londres. Le mis en cause a plaidé non coupable. Août 2017, l'homme avait expédié une enveloppe contenant de la poudre blanche et une lettre disant «Vous serez bientôt mort» au domicile de chacun des ministres visés, dont celui du Premier ministre Stefan Lofven, selon le tribunal.

Des lettres similaires à plusieurs autres personnalités suédoises avaient également été envoyées.

L'analyse de la poudre avait permis de conclure que celle-ci était sans danger, selon des médias.

JORDANIE: Des pluies diluviennes font 11 morts

Onze personnes ont péri vendredi dans des intempéries en Jordanie, deux semaines après des pluies diluviennes ayant fait 21 morts, selon un bilan établi samedi par la Défense civile.

«Le bilan des intempéries est monté à onze victimes, dont un secouriste», a déclaré Iyad Amrou, porte-parole de la Défense civile à la télévision jordanienne.

Parmi les victimes, cinq personnes ont péri à Madaba, au sud-ouest d'Amman, trois à Dabaa, au sud de la capitale et une jeune fille à Maan, dans le sud du pays. Dans un premier bilan la veille, la porte-parole du gouvernement, Joumana Ghneimat, avait fait état de sept morts.

Selon elle, des pluies torrentielles dans la région de Dabaa ont provoqué la fermeture de l'autoroute du désert (menant vers le sud du pays) dans les deux directions. Les autorités ont annoncé avoir évacué 3.762 tou-

EBOLA EN RD CONGO: L'ONU appelle les rebelles à ne pas entraver les efforts de lutte contre la maladie

Les Nations unies ont appelé vendredi les groupes armés en République démocratique du Congo (RDC) à ne pas entraver les efforts de lutte contre la maladie à virus Ebola qui touche l'est instable du pays depuis août.

La dixième épidémie d'Ebola s'est déclarée le 1er août à Mangina, dans la province du Nord-Kivu. L'épicentre de l'épidémie s'est rapidement déplacé vers Beni, repaire des rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF) et de nombreux autres groupes armés locaux.

Au total, 312 cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont 277 confirmés et 35 probables, selon le dernier bilan des autorités congolaises qui font état de 191 décès.

Les opérations d'aide médicale contre Ebola ont, à plusieurs reprises, été perturbées par des attaques armées qui ont fait des dizaines de morts à Beni et ses environs depuis. «Mon message aux membres des groupes armés y compris aux ADF c'est : attention, le virus ne fera pas de différence entre les uns et les autres.

Il n'ira pas distinguer ceux qui font partie des ADF et ceux qui n'en font pas partie», a déclaré le Secrétaire général adjoint aux Nations unies pour le maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix.

M. Lacroix s'est exprimé à Kinshasa devant des journalistes au terme d'une mission conjointe effectuée en RDC avec le directeur général de l'Organisation



mondiale de la Santé (OMS). Les deux responsables s'étaient rendus à Beni dans le cadre de cette visite centrée sur la réponse à l'épidémie à virus Ebola actuellement en cours dans la province du Nord-Kivu. «C'est vraiment l'intérêt de tous de faire en sorte que l'accès soit donné à nos collègues qui travaillent contre Ebola étrangers ou congolais», a dit M. Lacroix. Le secrétaire général adjoint de l'ONU a néanmoins indiqué que «l'interaction avec certains groupes

a permis de faire en sorte qu'il y ait un accès à certains villages qui sont dans des zones Mai-Mai».

«Grâce à cet accès, il y a pu avoir un traitement des personnes infectées parmi les populations, donc ça pu sauver des vies», a-t-il dit. La première apparition du virus Ebola sur le sol congolais remonte à 1976.

Le virus se transmet par contact physique avec des fluides corporels infectés et provoque une fièvre hémorragique.

ETATS-UNIS: 5 morts dans un incendie en Californie

Cinq personnes au moins ont péri dans un violent incendie qui faisait rage vendredi dans le nord de la Californie tandis que plus au Sud, la célèbre station balnéaire de Malibu était menacée par un autre foyer qui se propageait rapidement.

Les hommes du shérif du comté de Butte ont découvert les cinq victimes jeudi dans la ville de Paradise, au nord de la capitale Sacramento, dont les 26.000 habitants avaient tous reçu l'ordre d'évacuer. «Les premières constatations indiquent que les victimes étaient dans leurs véhicules» et ont été piégées par les flammes alors qu'elles tentaient de s'enfuir, précisent les services du shérif dans un communiqué.

«En raison de leurs brûlures, elles n'ont pas pu être immédiatement identifiées», ce qui va nécessiter une autop-

sie, ajoutent-ils. Les enquêteurs continuaient vendredi à chercher d'autres victimes éventuelles de l'incendie baptisé «Camp Fire» mais leur travail est rendu particulièrement difficile par les conditions sur place, le feu étant loin d'être circonscrit. «Nous savons qu'il y a eu des blessés et nous savons qu'il y a eu des morts et nous sommes encore en train d'essayer d'en savoir plus», avait déclaré un peu plus tôt Mark Ghilarducci, du bureau des services d'urgence du gouverneur de Californie. Petite ville assez isolée, Paradise a été partiellement détruite par l'incendie, qui s'est déclaré jeudi matin. Alimenté par des vents violents, le sinistre s'est propagé à grande vitesse, couvrant la ville d'épaisses fumées et de cendres. Il a ravagé plus de 280 km2, selon le département des pompiers de Californie, Cal Fire.

FRANCE: Le bilan grimpe à 8 morts dans l'effondrement de 2 immeubles à Marseille

Un huitième corps, celui d'une femme, a été retrouvé, vendredi, sous les débris des immeubles effondrés quatre jours auparavant à Marseille.

Ce nouveau bilan, qui pourrait être le dernier selon les médias du pays, a été annoncé par le procureur de la République à Marseille. En effet, les autorités avaient estimé à huit - 5 résidents et 3 autres personnes - le nombre de personnes présentes dans le seul

immeuble qui était habité au moment du drame. Selon la mairie, les opérations de déblaiement se poursuivaient sur place et de nouveaux logements ont été évacués, par précaution, dans la zone concernée et à ses abords.

Les deux immeubles effondrés étaient jumelés et abritaient 12 logements au total. Ils se trouvaient dans le 1er arrondissement de la ville de Marseille, à proximité d'un quartier

populaire. L'un des bâtiments qui faisait l'objet d'un arrêté de péril était «fermé». Réagissant à ce drame, le président Emmanuel Macron avait fait part de «l'affection et la solidarité de la Nation». «Marseille a souffert et souffre encore. Je voulais dire l'affection et la solidarité de la Nation toute entière à l'endroit de nos compatriotes, pour cette ville, ces territoires, cette région», a déclaré le président de la République.



ristes de plusieurs nationalités de la cité archéologique de Petra (sud) et appelé les habitants près des cours d'eau, des ponts et des tunnels à évacuer leurs maisons en prévision de nouvelles pluies.

«Les équipes de secours sont à la recherche de deux jeunes filles portées disparues à Madaba», a indiqué le Défense civile samedi.

Des hélicoptères et des véhicules blindés ont été déployés pour secourir des habitants pris au piège des eaux et chercher des disparus selon la télévision jordanienne. La ministère de l'Éducation a ordonné la fermeture de toutes les écoles du royaume samedi.

Selon des images retransmises par la télévision d'Etat, l'eau est montée de trois à quatre mètres dans certaines zones de la région de Petra et du désert de Wadi Moussa.

CANCER:

Arrivée sur le marché de médicaments innovants début 2019

Le Chef de service d'Oncologie médicale au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, Pr. Kamel Bouzid, a annoncé, vendredi, l'arrivée sur le marché national de médicaments innovants, début 2019.

Le ministère de la Santé avait enregistré, depuis neuf mois, des médicaments qui devront entrer au marché national, début 2019, a précisé Pr. Bouzid, en marge du 2ème Congrès en oncologie médicale de deux jours.

Il a dans ce sens, rappelé les trois rencontres entre la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et les spécialistes, en vue de l'acquisition de ces médicaments innovants destinés au traitement et qui « ont prouvé leur efficacité dans les pays qui les ont utilisés », a-t-il insisté. Les patients qui suivent leur traitement au sein des hôpitaux et des Centres de lutte contre le cancer, bénéficieront de ces médicaments, et ce, en raison de « leur coût élevé et du non-remboursement par les Caisses de sécurité sociale », selon le Pr. Bouzid. Ces nouveaux médicaments contribueront, a-t-il ajouté, à « améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer, qualitativement et quantitativement, sans qu'ils ne séjournent à l'hôpital ». Pour sa part, le Chef de service de la pharmacie au CHU de Mustapha Bacha d'Alger, Pr. Mansouria Nebchi a évoqué le rôle du pharmacien des hôpitaux, le qualifiant « de maillon très important, en matière de préparation de la solution entrant dans la composition du traitement chimique ».

A cet égard, elle a fait état de la création d'une unité qui se chargera de cette



mission au niveau des hôpitaux spécialisés dans le cancer. Elle a affirmé, à ce propos, qu'auparavant, le pharmacien n'avait jamais été associé à la préparation de la solution entrant dans la composition de ce traitement, en raison de l'effectif réduit de cette profession au niveau des hôpitaux, et qui a été récemment renforcé, précisant que la préparation de ce traitement « requiert la prise en considération du poids et de l'âge du patient ».

Elle a annoncé, par la même occasion, la création, durant l'année universitaire 2018/2019, d'une nouvelle spécialité dans les facultés de médecine, à savoir « la pharmacie des hôpitaux ». Par

ailleurs, le chef de service d'hématologie à l'EHU d'Oran, Pr. Mohamed Bekadja a affirmé que ce type de cancer « est différent des autres types, en raison de sa prolifération à travers tout le corps, notamment ses organes irrigués par le sang ». Le taux d'atteinte en cancer du sang a connu, selon le spécialiste, « une hausse vertigineuse », au cours des dernières années, et ce, en raison du changement du mode de vie et de certains facteurs environnementaux, ainsi que de l'absence d'une activité sportive. A noter que ce type de cancer, qui représente 10% des cancers répandus en Algérie, est pris en charge par plusieurs spécialités.

GHARDAÏA:

Une dizaine de poses de fistule artérioveineuse (FAV) sur des insuffisants rénaux chroniques à El Menea

Une Dizaine de poses de fistule artérioveineuse (FAV) ont été effectuées sur des insuffisants rénaux chroniques hémodialysés de la région d'El Menea (270 km au sud de Ghardaïa) par une équipe médicale du Centre Hospitalo-universitaire (CHU) de Tizi-Ouzou, au titre du jumelage inter-hôpitaux, a-t-on appris du chef de cette équipe.

Composée de spécialistes en néphrologie, en rhumatologie, en chirurgie vasculaire avec l'appui des praticiens et paramédicaux locaux de l'EPH de Ghardaïa, ce staff médical a effectué durant cinq jours, près de six cents auscultations spécialisées sur des patients des différentes localités de la wilaya de Ghardaïa choisis au préalable, a indiqué à l'APS, Tarek Yahiaoui, maître-assistant au CHU de Tizi-Ouzou.

Ces actes médicaux spécialisés, « couteux » ont été dispensés « gracieusement » au titre du jumelage inter-hôpitaux et permettent aux patients notamment les insuffisants rénaux de bénéficier d'une confection de la fistule artérioveineuse leur permettant d'être reliés aisément au générateur de dialyse et contribue à la filtration du sang sans risque, a-t-il précisé.

Ce panel de médecins spécialistes a mis à profit leurs séjours dans la région pour sensibiliser et encourager les familles des patients au don et la greffe d'organes pour sauver la vie de leur proche.

L'insuffisance rénale chronique est une maladie grave qui provoque une détérioration graduelle et irréversible de la capacité des reins à filtrer le sang et à excréter certaines hormones, elle résulte des complications du diabète, de l'hypertension ou d'autres maladies, a expliqué de son côté le néphrologue, Farid Taib.

Dans ce sens une coordination entre le CHU de Tizi Ouzou et l'EPH de Ghardaïa a permis, dans le cadre de la transplantation rénale à partir de donneurs apparentés vivants et conformément à la législation en vigueur de sélectionner dix couples (donneurs et receveurs) pour une transplantation rénale dont quatre bénéficieront incessamment d'une greffe rénale, par le CHU de Tizi Ouzou, a ajouté la même source.

EHU D'ORAN:

Une unité de soins palliatifs au profit des cancéreux au stade très avancé

Une unité de soins palliatifs et de soutien aux malades atteints de cancer en phase terminale, vient d'être ouverte à l'Établissement hospitalo-universitaire « 1er novembre » d'Oran, pour les accompagner et permettre, un tant soit peu, de diminuer leur douleur, a-t-on appris du directeur de cette structure sanitaire.

Cette unité, créée dans le cadre du plan national anti-cancer, permet d'accompagner des malades atteints de cancer en phase terminale, mais aussi des malades chroniques en état très avancé, en leur fournissant des traitements contre la douleur avec un accompagnement psychologique adéquat à leur situation", déclaré à l'APS, Mohamed Mansouri.

L'accompagnement pourra se faire au sein de l'unité comme au domicile du patient, l'équipe se déplace chez les malades dont l'état de santé ne permet les déplacements, a-t-il précisé.

Cette nouvelle structure est constituée de spécialistes en oncologie, en médecine interne, en réanimation, en psychologie mais aussi de cadres paramédicaux hautement expérimentés, a souligné la même source.

Le cancer, le sida et la tuberculose, sont des maladies très douloureuses pour le patient, qui en l'absence de traitement, souffre en silence devant des proches totalement ahuris et impuissants.

Les soins palliatifs, les traitements médicamenteux et le soutien psychologique sont indispensables à ces patients tant à leur famille, insiste-t-on dans les milieux hospitaliers.

APS

TIZI-OUZOU:

Signature d'une convention de formation entre la faculté de médecine et un hôpital privé

Une convention de formation médicale continue a été signée mercredi entre la faculté de médecine de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) et l'hôpital privé «Chahids Mahmoudi», pour permettre aux étudiants de maîtriser les nouvelles technologies.

L'objectif de ce partenariat scientifique, qui illustre « la complémentarité entre les secteurs public et privé » est, selon les contractants, « d'initier les étudiants de médecines aux nouvelles technologies dont certaines ne sont pas disponibles, pour l'heure, au niveau du secteur public ».

Il vise, a indiqué le Docteur Saïd Mahmoudi,

directeur de la structure hospitalière privé à « leur permettre de voir ce qu'est un hôpital qui fonctionne avec les nouvelles technologies et n'utilise que les moyens informatiques pour le traitement des malades et le suivi de leurs dossiers ».

Et c'est aussi une opportunité « d'offrir aux étudiants un terrain qui améliore les conditions de prise en charge de leur formation avec, à termes, l'idée d'élargir ce terrain de stage à d'autres structures sanitaires de la wilaya avec l'objectif de réduire la charge sur le CHU », a souligné, pour sa part, le Docteur Messaoudi Abdelkrim, doyen de la faculté de médecine. Par ail-

leurs, a-t-on également fait savoir lors de cette rencontre, « qu'une réflexion autour de l'ouverture d'un master en physique médicale à la faculté de médecine de l'UMMTO pour la formation de physiciens médicaux », est engagée entre les deux partenaires.

« Nous formons déjà des étudiants en physique médicale de l'Université de Bab Ezzouar (USTHB) et nous avons pensé à l'ouverture d'une chaire de physique médicale à l'UMMTO, vu le besoin existant en matière de physiciens médicaux pour développer la discipline de radiothérapie », a souligné à ce propos, M. Mahmoudi. La cérémonie de signature a eu

lieu à l'ouverture des travaux du 2ème congrès de la faculté de Médecine de l'UMMTO, organisée dans le cadre de la formation médicale continue autour de la pharmacie, les diabètes, les dyslipidémies, les hépatites, la neuro-gériatrie et les syndromes canalaux.

L'objectif de ce 2ème congrès est de « présenter les dernières avancées scientifiques dans les domaines de médecines et de pharmacie aux médecins en exercice et aux étudiants en médecine », a indiqué le Docteur Hamache Nadia, vice-doyenne chargée de la graduation et de la recherche scientifique à la fac de médecine.

PARKINSON:

Une unité de prise en charge de la maladie de Parkinson créée à l'EHU d'Oran

Une unité de prise en charge des malades atteints de la maladie de Parkinson a été créée au niveau de l'Établissement hospitalo-universitaire d'Oran, pour améliorer la qualité des soins aux patients atteints de cette maladie lourde, a-t-on appris de la cellule de communication de cet établissement sanitaire.

Créée au sein du service de neurologie de l'EHU, cette unité est chargée de la pré-admission des patients et de leur suivi spécialisé afin d'optimiser la prise en charge des parkinsoniens, a-t-on souligné de même source. Dans cette unité, des tests validés par la communauté scientifique internationale seront effectués pour aider à connaître l'évolution de la maladie, tels que les tests du mou-

vement et les tests neuropsychologiques, avant d'entamer les traitements adéquats. Si les traitements curatifs de la maladie de Parkinson n'existent pas, des traitements sont disponibles pour diminuer les symptômes, et plus particulièrement lorsqu'on associe le traitement à la rééducation ou à une activité physique, éléments-clés dans l'amélioration du quotidien des patients parkinsoniens, explique-t-on.

Afin d'améliorer la prise en charge, une kinésithérapeute a été recrutée au niveau de l'unité, car « la rééducation aidera à améliorer la souplesse des membres et du corps, d'entretenir le tonus musculaire et assurer un bon équilibre à la marche. Au final, elle aidera au main-

tien de l'autonomie du patient », note-t-on. Par ailleurs, l'unité envisage d'organiser des séances de thérapies de groupe sous forme de rencontres qui laisseront place à l'échange entre les patients et les spécialistes pour aborder des thématiques liées directement au vécu des malades. Environ 80 nouveaux cas de maladie de Parkinson ont été enregistrés, cette année, au niveau de l'EHU, avec une atteinte plus fréquente chez les hommes que chez les femmes.

En Algérie, la maladie touche quelques 70.000 personnes de plus de 55 ans, ses causes ne sont pas encore connues toutefois, une prédisposition génétique pourrait intervenir notamment chez les jeunes sujets.

DÉCLIN COGNITIF

La vitesse de perception visuelle diminue avec l'âge

Le déclin cognitif serait lié à une diminution de la perception visuelle, selon une nouvelle étude scientifique écossaise.

Notre vitesse de perception des images et la rapidité de leur interprétation semblent diminuer au fil du temps, selon les résultats d'une étude parue dans la revue médicale *Current Biology*. Ce phénomène serait le signe du déclin cognitif et parfois de la dégénérescence. Les processus mentaux des personnes âgées commencent à ralentir au fil du temps. Mais les scientifiques ne savent pas pourquoi cela se produit.

«Comme notre population vieillit, il est important de comprendre les mécanismes de base de ces changements dans l'intelligence», a déclaré le Dr Ritchie, co-auteur de l'étude. Des psychologues de l'Université d'Édimbourg ont étudié 600 personnes de 70 ans en bonne santé pendant six ans pour comprendre ce phénomène.

Les volontaires ont été soumis à des tests d'intelli-

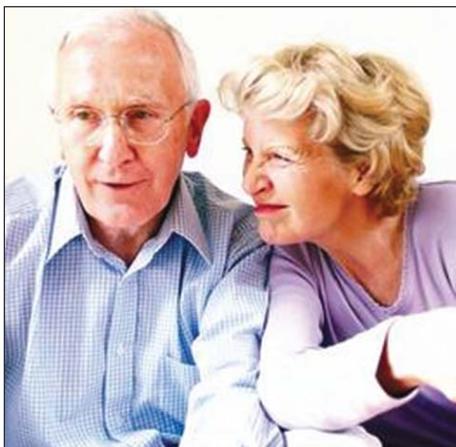
gence pour vérifier leur capacité à analyser des situations complexes. Ces résultats ont été confrontés à des tests visuels de forme où les participants ont dû identifier le contenu d'images qu'ils observent un très court instant.

Décoder rapidement des impressions visuelles est signe d'intelligence vive

Les psychologues suggèrent que la capacité à glaner des informations d'un coup d'œil peut jouer un rôle essentiel dans la façon dont nous traitons des tâches plus complexes. En effet, les résultats de cette recherche révèlent que les personnes qui commencent à avoir des difficultés à interpréter des images simples, ont globalement un cerveau qui ne fonctionne plus à plein régime.

«Les résultats suggèrent que la baisse de la capacité du cerveau à prendre les bonnes décisions sur la base de brèves impressions visuelles limite l'efficacité des fonctions mentales plus complexes», explique le Dr Stuart Ritchie, un des chercheurs principal de l'étude. «Comme ces baisses visuelles sont étroitement liées à la diminution de l'intelligence et au déclin cognitif, il pourrait être plus facile dans certaines circonstances d'utiliser ces tests visuels de forme pour détecter le déclin cognitif d'un patient que de lui donner à réaliser la totalité des tests de QI», explique le Dr Stuart Ritchie.

«Cette recherche nous fait nous demander si la raison pour laquelle nous commençons à ralentir à la vieillesse est due à la diminution de la vitesse à laquelle nous appréhendons le monde?», conclut le chercheur.



L'hypertension augmente les risques



L'hypertension artérielle favorise le déclin cognitif. C'est pourquoi, il est important de surveiller sa tension artérielle tout au long de sa vie. L'hypertension artérielle à 40 ans augmente les risques de démence 20 ans plus tard, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Jama neurology*. En revanche, si elle est traitée sérieusement, les médicaments semblent réduire ces risques. Les chercheurs de l'université Johns Hopkins School of Medicine à Baltimore ont suivi 14 000 personnes âgées de 48 à 67 ans pendant 20 ans en moyenne. Les scientifiques ont analysé le fonctionnement de leur cerveau par IRM (imagerie par résonance magnétique) et mis

en parallèle leurs résultats avec leur tension artérielle.

Prendre soin de son cœur est bénéfique au cerveau

Les résultats de l'étude suggèrent qu'une pression artérielle élevée pendant la quarantaine peut entraîner une chute de 6,5% des scores sur des tests de mémoire, de concentration et d'autres fonctions cognitives 20 ans après. «Notre étude soutient que l'hypertension artérielle à 40 ans peut être un signe avant-coureur important du déclin de la fonction cognitive», explique le Dr Rebecca Gottesman, co-auteur des recherches.

Cette étude révèle aussi que les personnes traitées pour leur tension artérielle souffraient moins de démence 20 ans plus tard que celles non soignées pour leur maladie. «Bien que cette recherche n'est pas en mesure de déterminer quelle est la cause et quel est l'effet, un grand nombre de recherches suggère que ce qui est bon pour le cœur est aussi bon pour le cerveau», rappelle le Dr Rebecca Gottesman. «Avec une population vieillissante, le nombre de personnes atteintes de démence est appelé à croître. Les investissements dans la recherche sont essentiels pour trouver des moyens de prévention. Nous rappelons que le contrôle de la pression artérielle est une

façon de réduire le risque de démence, ainsi, un régime alimentaire sain, la pratique régulière d'un sport, être non-fumeur et ne pas être en surpoids» conclut la chercheuse.

Maladie très fréquente en France, l'hypertension artérielle touche près de 12 millions de personnes. «On estime que 3 millions de Français souffrant d'hypertension ne seraient toujours pas diagnostiqués. Pourtant, une fois repérée, la prise en charge de cette maladie chronique peut prévenir des complications plus graves comme les infarctus du myocarde et les accidents vasculaires cérébraux», rappelle le Comité français de lutte contre l'hypertension artérielle (CLFHTA).

Les tumeurs cérébrales préfèrent les hommes : la faute à une protéine ?

Des chercheurs américains du Missouri (États-Unis) ont mis en lumière une différence notable dans l'activation d'une protéine, qui expliquerait la prédominance d'un cancer du cerveau chez les hommes. Une équipe de chercheurs a étudié le glioblastome multiforme (GBM), cancer cérébral rare mais irréductible, dans le but de comprendre pourquoi il touche majoritairement les hommes.

En inhibant ou sur-activant la production de certaines protéines chez des souris, les scientifiques ont réussi à prouver que les individus femelles avaient d'avantage de

protéines appelées «suppresseurs de tumeurs» pour lutter contre la prolifération des cellules tumorales que les mâles.

La protéine du rétinoblastome (pRB) serait particulièrement activée chez les souris femelles, ce qui limiterait la prédominance du GBM chez les individus masculins. Si beaucoup de maladies diffèrent entre les sexes, c'est avant tout une question d'hormones sexuelles. Ici, les chercheurs ont mis en avant le caractère sexuellement spécifique du cancer GBM, qui pourrait remettre en cause l'efficacité des traitements,

encore peu adaptés au sexe du patient.

Ces expériences gagneraient cependant à être étendues à d'autres types de cancer sur des modèles cellulaires humains, pour plus de certitudes quant à l'importance de l'activation de la protéine pRB chez l'Homme. Source : *The Journal of Clinical Investigation*. «Sexually dimorphic RB inactivation underlies mesenchymal glioblastoma prevalence in males». Tao Sun, Nicole M. Warrington, Jingjin Luo, Michael D. Brooks, Sonika Bahya, Steven C. Snyder, Rajarshi Sengupta and Joshua B. Rubin.

Manger du poisson pour prévenir la démence et Alzheimer



Des chercheurs américains ont établi un lien entre la consommation de poisson cuit au moins une fois par semaine et la prévention des troubles cognitifs tels que la démence et Alzheimer.

Manger du poisson grillé ou cuit au four au moins une fois par semaine serait particulièrement bénéfique pour le cerveau, peu importe la quantité d'oméga 3 qu'il contient. Des chercheurs américains de l'université de l'école de médecine Pittsburgh ont publié une étude à ce propos dans la revue *American Journal of Preventive Medicine*. Ils expliquent avoir analysé les données de 260 personnes qui ont participé à une étude de 10 ans sur les facteurs de risque des maladies cardiaques chez les individus de plus de 65 ans. Les volontaires, qui ne présentaient pas de troubles cognitifs au début de l'étude, ont répondu à un questionnaire détaillé sur leur alimentation, dont leur consommation de poisson et leur façon de le cuisiner.

Prévenir la démence et Alzheimer

Une IRM du cerveau a permis aux scientifiques d'observer que les personnes ayant consommé du poisson cuit au four ou grillé au moins une fois par semaine présentent un volume de matière grise du cerveau supérieure de 14% dans les zones liées à la cognition. Ils présentent également 43% de volume en plus dans les régions du cerveau responsables de la mémoire.

Manger du poisson serait donc bénéfique pour prévenir des troubles cognitifs tels que la démence et la maladie d'Alzheimer. "Nous n'avons pas trouvé de relation entre les oméga 3 et les changements du cerveau, ce qui nous a surpris un peu, indique l'un des auteurs de l'étude, James Becker. Mais ça nous a permis de comprendre que nous puissions dans un ensemble de facteurs de style de vie qui affectent la santé du cerveau, dont le régime alimentaire fait partie."

O B É S I T É

Le gène de la satiété pourrait empêcher son développement

Des chercheurs américains ont réussi à limiter la sensation de faim chez des souris en contrôlant le gène de la satiété. Les diabétiques soignés par thiazolidinedione pourraient également en tirer bénéfice.

Pouvoir manger des aliments riches en gras et en sucre sans prendre de poids, c'est le rêve de beaucoup de gourmands. Bonne nouvelle : des chercheurs américains de l'université de Yale ont découvert qu'en empêchant l'activation de certains neurones, il est possible d'éviter le développement de l'obésité. Certains patients diabétiques pourraient également profiter de cette découverte. En supprimant un récepteur du cerveau, le PPAR-gamma, les scientifiques ont réussi à augmenter la formation de radicaux libres au niveau des neurones POMC, à l'origine du sentiment de satiété. Selon les conclusions publiées par la revue *Journal of Clinical Investigation*, des souris modifiées génétiquement et dont le récepteur PPAR-gamma a été inhibé, n'ont pas grossi. Malgré un régime riche en gras et en sucre, ayant moins faim, elles s'alimentent moins. Cette avancée scientifique pourrait avoir



un effet bénéfique également pour les diabétiques de type 2 soignés à l'aide de médicaments contenant du thiazolidinedione

(TZD). Ce composé garde actif le récepteur PPAR-gamma, ce qui implique une prise de poids importante pour les malades. En

continuant leurs recherches, les auteurs de l'étude espèrent pouvoir éliminer cet effet secondaire.

L'intolérance alimentaire, une conséquence de l'exposition au bisphénol A

Qui dit exposition périnatale (in utero et durant l'allaitement) au bisphénol A (BPA), dit prédisposition à l'intolérance alimentaire, d'après une nouvelle étude de l'Inra.

Les chercheurs de l'unité de toxicologie alimentaire de l'Inra de Toulouse ont très récemment établi un lien entre exposition prénatale au BPA et intolérance alimentaire, sur un modèle animal de rats. Actuellement, l'Autorité européenne de sécurité des aliments a fixé à 0,05 mg/kg de poids corporel par jour la dose maximale tolérable de Bisphénol A. C'est donc avec cette donnée que les chercheurs de l'Inra de Toulouse ont travaillé, à partir de rates gestantes divisées en deux groupes. Le premier groupe a reçu par voie orale une dose quotidienne de BPA

(0,05 mg/kg de poids corporel), de la gestation jusqu'au sevrage des nouveau-nés, alors que le second groupe n'a pas reçu de BPA (témoin).

Les études se sont ensuite portées sur les nouveau-nés, qui, à l'âge adulte, ont été nourris à l'ovalbumine, protéine du blanc d'œuf. Les scientifiques ont alors observé une réaction immunitaire d'intolérance chez les rats exposés au BPA au cours de leur développement. Le groupe témoin n'a en revanche présenté aucune intolérance à l'ovalbumine. Par ailleurs, l'intolérance alimentaire des rats exposés a également été montrée par une inflammation du côlon.

Le bisphénol A aurait donc des effets délétères sur le système immunitaire, qui

conduiraient par la suite à des intolérances alimentaires chez les fœtus et nourrissons exposés à la substance, même à très faible dose. En France, le bisphénol A est interdit dans les biberons depuis janvier 2013, et sera banni des emballages alimentaires le 1^{er} janvier 2015.

Si cette nouvelle étude confirme la nécessité de supprimer ce perturbateur endocrinien de nos contenants alimentaires, elle souligne également la difficulté à établir une dose journalière tolérable sûre pour ce type de composant. D'autre part, le protocole expérimental utilisé pourra être appliqué à de nouveaux travaux, en particulier pour l'étude de la dangerosité des substances qui remplaceront le bisphénol A.

Infections à streptocoque B : Les chercheurs trouvent la cause

Des chercheurs de l'Institut Pasteur et du CNRS ont découvert la cause de l'émergence des infections néonatales à streptocoque B dans les années 1960. En cause, l'utilisation massive et non contrôlée d'un des tout premiers antibiotiques : la tétracycline. Depuis près de 50 ans, les causes de l'apparition soudaine des infections néonatales à streptocoque B en Europe et aux États-Unis demeuraient inconnues. Mais une équipe de chercheurs de l'Institut Pasteur et du CNRS ont apporté la preuve que l'émergence de ces infections s'explique par l'usage massif de l'antibiotique tétracycline à partir des années 1950.

En effet, le streptocoque B est à l'origine de graves infections néonatales concernant environ une naissance sur 2 000, indique l'Institut Pasteur. Lors de l'accouchement, la mère peut transmettre cette bactérie au nouveau-né. Pour prévenir les infections, les professionnels de santé réalisent un dépistage en fin de grossesse. Si le test est positif, la mère reçoit un traitement par antibiotique pendant l'accouchement.

Comme l'expliquent les chercheurs dans la revue *Nature Communications*, l'augmentation des infections néonatales dues au streptocoque B dans les années 1960 est liée à l'usage massif de la tétracycline, l'un des

premiers antibiotiques, administré à titre préventif et curatif contre diverses infections. Les auteurs de ces travaux suggèrent que l'antibiotique a entraîné "le remplacement global d'une population sensible de streptocoques B peu dangereux, par quelques clones résistants qui se sont disséminés sur les cinq continents". Les clones seraient donc responsables des infections observées à partir des années 1960. Ces résultats montrent, une fois de plus, l'impact négatif de l'utilisation massive et non contrôlée d'antibiotiques, à l'heure où la résistance des bactéries est un problème qui alarme de plus en plus les autorités sanitaires.

SOMALIE L'UE condamne les attaques terroristes en Somalie

L'Union européenne (UE) a condamné les attaques terroristes perpétrées vendredi près d'un hôtel très fréquenté de Mogadiscio, la capitale de la Somalie, faisant 20 morts et plus de 40 blessés.

«Mogadiscio a de nouveau été la cible d'attentats terroristes faisant de nombreuses victimes.

L'Union européenne adresse ses sincères condoléances aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés», a indiqué le porte-parole du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) dans une déclaration.

L'UE réaffirme son «engagement continu à aider le peuple somalien à construire un pays stable et uni», a indiqué le porte-parole, notant que «grâce à son soutien» à la Mission de maintien de la paix de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et aux forces de sécurité nationales, l'Union européenne demeure «déterminée à éradiquer le terrorisme en Somalie».

Vingt personnes ont été tuées et plus de 40 autres blessées dans deux attentats à la voiture piégée perpétrés vendredi par le groupe terroriste «Shebab» près d'un hôtel très fréquenté de Mogadiscio.

Deux voitures piégées ont explosé à proximité de l'hôtel Sahafi, où ont l'habitude de séjourner des responsables politiques somaliens, avant qu'un kamikaze n'actionne son gilet explosif sur les mêmes lieux où des hommes armés ont tenté de pénétrer, selon des sources sécuritaires et des témoins.

DIPLOMATIE Nomination d'un nouvel émissaire pour l'Afrique des Grands Lacs par les Etats-Unis

Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a annoncé vendredi la nomination de Peter Pham comme émissaire pour l'Afrique des Grands Lacs, chargé de mettre l'accent sur le renforcement de la démocratie et de la société civile dans cette région très instable.

Le nouvel «envoyé spécial» était jusque-là vice-président du cercle de réflexion Atlantic Council à Washington, directeur de son programme sur l'Afrique.

Sur le site du think tank, il est présenté comme un «ardent défenseur d'une relation forte entre les Etats-Unis et l'Afrique».

«Le Dr Pham sera chargé de coordonner la mise en oeuvre de la politique américaine sur les questions transfrontalières en matière de sécurité, de politique et d'économie dans la région des Grands Lacs, en mettant l'accent sur le renforcement des institutions démocratiques et de la société civile», a déclaré le porte-parole de la diplomatie américaine Heather Nauert dans un communiqué.

Il veillera aussi «au retour volontaire et en toute sécurité des réfugiés et déplacés internes de la région», en proie aux tensions politiques et aux violences notamment en République démocratique du Congo et au Burundi.

Peter Pham remplace un précédent «haut coordinateur pour les Grands Lacs», Larry Wohlers.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Ghali appelle l'UA à mettre fin aux tentatives du Maroc visant à porter atteinte à l'acte constitutif de l'UA

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali a appelé l'Union africaine (UA) à mettre fin aux tentatives marocaines visant à porter atteinte à l'acte constitutif de l'UA.

«Depuis l'adhésion du Maroc à l'UA nous avons assisté à des tentatives répétitives visant à porter atteinte à l'acte constitutif de l'UA et à l'unité de cette organisation en faisant fi de ses décisions», a indiqué M.

Ghali dans une allocution lue en son nom par le président du Conseil national sahraoui, Khatri Addouh lors du lancement, jeudi, de la campagne «Carmma» aux Camps des réfugiés sahraouis, appelant «L'UA à prendre des mesures fermes à l'encontre de tels comportements qui reflètent une attitude contradictoire et dangereuse».

Le président sahraoui a salué les décisions prises lors des sommets successifs de l'UA, exprimant «sa pleine disponibilité» à entrer dans des négociations directes entre la RASD et le Maroc en tant que deux pays membres à l'UA en vue de résoudre leur conflit».

Par ailleurs, M. Ghali a estimé que les efforts de l'Envoyé personnel de l'ONU, Horst Köhler ont réalisé un progrès important à travers l'appel des deux parties du conflit, le Front Polisario et le Maroc, et l'invitation des deux pays voisins, la Mauritanie et l'Algérie, à assister à une rencontre prévue à Genève début décembre.

Il a exhorté le Conseil de sécurité international à assumer sa responsabilité, en imposant l'application de ses décisions visant à hâter le processus de décolonisation de la dernière colonie en Afrique, et à permettre au peuple sahraoui, à l'instar des autres peuples et



pays colonisés de jouir de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

La campagne africaine «Carmma» a été lancée, jeudi, au siège du ministère sahraoui des Affaires étrangères, en présence du président du Conseil national sahraoui, Khatri Addouh, en tant que représentant du président sahraoui, et du ministre de la santé publique, Mohamed Lamine Dedi et d'une délégation de la commission de l'UA. Le coup d'envoi de cette campagne coïncide avec la célébration par l'Afrique de «la semaine carmma» visant à réduire la mortalité maternelle et infantile. Dans une allocution pronon-

cée au nom du président sahraoui, Khatri Addouh a salué la célébration de cet événement, étant le 50e membre de l'UA ayant adopté cette campagne dans le cadre de son engagement à appliquer l'agenda 2030.

Une délégation de la commission de l'UA était arrivée auparavant dans les camps des réfugiés dans le cadre d'une visite de travail de deux jours aux institutions de l'Etat sahraoui.

La délégation est composée de 13 membres des commissions des affaires politiques et affaires sociales de l'UA, un membre de l'UA et un autre de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

TUNISIE: Plénière demain au Parlement pour le vote de confiance au nouveau gouvernement

L'Assemblée des Représentants du peuple en Tunisie (ARP, Parlement) tiendra lundi une plénière consacrée au vote de confiance aux nouveaux membres du gouvernement annoncé dans le cadre du remaniement ministériel proposé par le Premier ministre Youssef Chahed, rapporte samedi l'agence TAP.

Lundi dernier, le chef du gouvernement tunisien a décidé un remaniement ministériel qui a touché treize ministères et cinq secrétariats d'Etat. Le bureau de l'ARP réuni jeudi au Palais du Bardo, a décidé de tenir une plénière lundi 12 novembre pour le vote de confiance. C'est la troisième fois que le chef du gouvernement sollicite la confiance des députés pour obtenir la confiance, après un premier remaniement opéré le 6 septembre 2017.

Youssef Chahed a été nommé chef du gouvernement début août 2016. Le 26



août 2016, il a obtenu la confiance du parlement avec 168 députés pour, 22 contre et 5 abstentions. L'annonce, en début de semaine, du remaniement ministériel a suscité une vague de réactions au sein de la classe politique, à commencer par le président de la République Béji Caïd Essebsi qui a fait savoir qu'il n'approuvait pas le remaniement ministériel, le qualifiant de «précipité». Il s'est dit consterné par la démarche

entreprise qui n'a pas respecté les questions procédurales. Selon l'article 92 de la Constitution, a-t-il souligné, le président de la République doit être informé de tout remaniement ministériel.

«J'ai demandé au chef du gouvernement de reporter la discussion sur ce remaniement après son retour de Mauritanie (le 6 novembre), mais Chahed a préféré annoncer la composition de ce nouveau gouvernement le jour

même» (lundi 5 novembre), a ajouté le président. «Je désapprouve la démarche de Youssef Chahed dans la mesure où je ne connais pas la plupart des ministres proposés», a-t-il poursuivi. Béji Caïd Essebsi a affirmé n'avoir adressé aucune correspondance au parlement sur le remaniement ministériel proposé, précisant que la présidence la République avait transféré, au parlement, la correspondance de la présidence du gouvernement à la demande de l'ARP. Malgré l'annonce de certains blocs parlementaires de voter contre le nouveau gouvernement, ses chances d'obtenir la confiance sont «acceptables» puisqu'il semble bénéficier du soutien des blocs d'Ennahdha (68 députés), de la Coalition nationale (40) et d'al-Horra de Machrou Tounes (14).

Ces derniers n'ont toutefois pas émis des déclarations officielles dans ce sens.

Tunisie: Arrestation d'un présumé terroriste recherché par la police

Un présumé terroriste, recherché par la police judiciaire à Tabarka, gouvernorat de Jendouba, en Tunisie, a été arrêté vendredi à Bizerte, a indiqué l'agence TAP. «Les unités spéciales de la police à Bizerte, en collaboration avec la sûreté à Raouebi (Bizerte-ville), ont

arrêté vendredi après-midi un présumé terroriste recherché par la police judiciaire à Tabarka (gouvernorat de Jendouba)», a rapporté la TAP, citant un responsable sécuritaire.

«L'homme âgé de 35 ans et originaire du gouvernorat de Bizerte, a été inter-

cepté dans une maison isolée située dans un quartier populaire de la ville où il a été capturé», selon la même source.

Le suspect a été placé en garde à vue pour être transféré aux autorités compétentes, a-t-on souligné.

FORUM DE PARIS SUR LA PAIX: Les solutions de demain au menu

Plus d'une centaine d'actions et de solutions pour demain seront examinées au Forum de Paris sur la paix qui s'ouvrira aujourd'hui pour lequel 105 pays ont été invités.

Dans un contexte de tensions internationales, le forum, qui accueillera une soixantaine de chefs d'Etat et de gouvernement, veut «redonner corps» au multilatéralisme et à l'action collective avec la contribution des acteurs politiques et de ceux qui sont engagés dans la recherche et la mise en œuvre de solutions aux défis globaux de l'humanité entière, dont les conflits armés, le réchauffement climatique et la déstabilisation de l'Internet.

Au cours des travaux du forum, qui dureront trois jours, les acteurs de la société civile, les dirigeants d'organisations régionales et internationales, les chefs d'Etat et de gouvernement, dont le Premier ministre Ahmed Ouyahia, auront l'opportunité de faire émerger, lors de leurs rencontres, les solutions de demain, selon les organisateurs qui ont prévu de tout décloisonner afin de permettre à des débats libres et ouverts et faciliter les échanges.

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia, accompagné du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a été désigné par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour prendre part aux cérémonies commémoratives du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale et au Forum des chefs d'Etat et de gouvernement sur la paix, rappelle-t-on.

N'étant pas conçu comme un sommet, un salon ou une conférence internationale, le Forum de Paris sur la paix, qui coïncide avec les festivités du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, «place en son cœur les solutions innovantes qui répondent aux défis d'aujourd'hui en matière de gouvernance et, autour desquelles, toutes les séquences sont organisées», a-t-



on précisé. «Cent ans après la fin de la Première Guerre mondiale, le Forum de Paris sur la paix rappelle qu'il y a une urgence à agir, qui exige action concrète, liberté de ton, et dialogue ouvert entre tous les acteurs», a-t-on ajouté.

Au total 850 initiatives concrètes ont été auditées par un Comité de sélection qui n'a retenu que 120 pour les présenter au forum. Le secrétaire général de l'Onu, la directrice du FMI, le directeur de l'OMC et le président de la Banque Mondiale seront présents aux travaux de ce forum. Selon le Quai d'Orsay, plus de 40 projets à dimension internationale ont été labellisés dans 27 Etats, par la Mission du centenaire, dont de nombreux pays européens (Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Grèce, Espagne, Bulgarie, Serbie, Islande, etc.), mais aussi américains (Etats-Unis, Canada, Pérou, Mexique), africains (Tchad, Mauritanie, Tunisie), d'Océanie (Australie) et d'Asie (Chine, Thaïlande, Inde).

Les dirigeants de nombreuses organisations multilatérales sont

également annoncés, notamment celles qui ont leur siège à Paris comme l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE), l'UNESCO, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Cinq thématiques sont prévues au programme des travaux : paix et sécurité, environnement, développement, économie inclusive et nouvelles technologies.

Les organisateurs ont prévu plusieurs formats de rencontres avec des configurations très variées: tribunes, masterclass ou tables rondes.

Les débats prendront des formats imaginés en fishbowl (participatif), brainstorm, conversation ou vote, qui «correspondent à un besoin de franchise et de simplicité dans la façon d'apporter des réponses aux problèmes rencontrés».

Durant les trois jours de la rencontre, un hackathon (programmation informatique collaborative) sur la transparence des données financières est programmé.

SYRIE: 8 combattants gouvernementaux tués dans une attaque

Au moins huit combattants gouvernementaux syriens ont été tués dans un assaut contre leur position près de la province syrienne d'Idleb (nord-ouest), où une «zone démilitarisée» est pourtant prévue, a annoncé hier une ONG.

L'attaque s'est déroulée vendredi soir dans le nord-ouest de la province centrale de Hama, voisine d'Idleb, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Il a été lancé par Hayat Tahrir al-Cham, organisation dominée par l'ex-branche syrienne d'Al-Qaïda, qui contrôle la majeure partie d'Idleb, selon l'ONG.

Huit combattants gouvernementaux et deux terroristes ont été tués dans l'offensive suivie d'affrontements, selon la même source.

La mise en place d'une «zone démilitarisée» de 15 à 20 kilomètres de large a été l'objet d'un accord le 17 septembre entre la Russie et la Turquie pour séparer les territoires insurgés d'Idleb des régions gouvernementales attenantes, dans le nord-ouest syrien.

L'accord devait entrer en vigueur à la mi-octobre, mais sur le terrain certaines dispositions n'ont pas été respectées et des escarmouches opposent régulièrement les forces gouvernementales aux terroristes. Depuis son déclenchement en 2011, le conflit syrien a fait plus de 360.000 morts et poussé sur les routes de l'exil des millions de civils.

BULGARIE: La démocratie «menacée», selon le président

Le président bulgare Roumen Radev a déploré vendredi une absence de liberté des médias, 29 ans après la fin du communisme, et a affirmé que «les fondements de la démocratie sont menacés à un niveau critique». Issu du parti socialiste, le président est à couteaux tirés avec le Premier ministre conservateur Boïko Borissov, à la tête de trois gouvernements depuis près de 10 ans.

Dans une déclaration télévisée à la veille du 10 novembre, date du limogeage en 1989 du communiste Todor Jivkov, le président a affirmé que la liberté d'expression acquise après la chute du communisme n'était plus actuellement qu'un souvenir.

«Le quatrième pouvoir a abandonné son rôle de correctif. Les standards professionnels des médias se sont écroulés, et par conséquent, la confiance des citoyens dans l'information qu'ils reçoivent. Le pluralisme est étouffé par la propagande. La pensée libre est sanctionnée», a souligné le président dans une déclaration à la télévision publique BNT.

La Bulgarie figure au 111e rang du classement mondial de la liberté de la presse de l'ONG Reporters sans frontières, le plus mauvais score de l'UE.

«La corruption et la collusion entre médias, politiques et oligarques sont extrêmement courants», écrivait RSF dans son dernier rapport. Selon le président Radev, «le lobbyisme et la corruption transpercent tout le système de gouvernement et le rendent arrogant». «La corruption et l'arbitraire dureront autant que dure... l'indifférence de la société», a-t-il conclu. La Bulgarie étant une république parlementaire, le président a un rôle représentatif et «incarne l'unité de la nation», selon la Constitution.

POLOGNE - UE - ETAS-UNIS: Tusk reproche à Trump d'être contre «une Europe unie et forte»

Le président du Conseil européen Donald Tusk a reproché hier au président américain Donald Trump d'être contre «une Europe unie et forte», dans un discours prononcé à Lodz en Pologne.

«Pour la première fois dans l'histoire, nous avons une administration américaine qui n'est pas enthousiaste, et c'est peu dire, à l'égard d'une Europe unie et forte», a dit M. Tusk.

«Je parle ici de faits et non de propagande», a ajouté l'ancien Premier ministre polonais, qui s'adressait - au moment où M. Trump se trouve à Paris - à un rassemblement public à la veille du centenaire de l'indépendance

polonaise. Il a reproché au président américain d'avoir, il y a six mois, au sommet du G7 au Canada, «supprimé, pratiquement de sa main, la phrase qui se trouvait toujours dans les déclarations des sept puissances occidentales, selon laquelle nous voulons respecter l'ordre basé sur les principes et les valeurs».

Dans une interview publiée samedi par le quotidien polonais Gazeta Wyborcza, M. Tusk a précisé sa pensée, disant que M. Trump souhaite un monde où il y aura «nous, les Etats-Unis d'un côté, et de l'autre les différents autres pays dispersés».

Evouant par ailleurs les prochaines élections

au parlement européen, au printemps 2019, il a mis en garde contre l'apparition d'un courant nationaliste hostile à l'UE.

«Dans ce parlement, il n'est pas exclu que deux courants soient représentés, l'un de plus en plus aux couleurs des chemises brunes, anti-européen, qui mise de plus en plus sur le nationalisme (...) et un deuxième courant de ceux qui veulent pousser l'intégration de l'UE autant que possible.» Il a évoqué la montée «d'émotions anti-européennes» dans plusieurs capitales.

«Cela ne concerne pas encore les dirigeants, mais de telles forces montent devant nos yeux.

Des forces qui misent

plus sur le conflit que sur la coopération, sur la désintégration plutôt que sur l'intégration».

Enfin, M. Tusk, qui a évoqué récemment un «risque mortellement sérieux» d'un Poxexit, a critiqué la position des dirigeants polonais actuels vis à vis de l'Europe, sans les dénoncer nommément.

«Ceux qui sont opposés à une présence forte de la Pologne dans l'Europe, agissent de facto contre notre indépendance», a-t-il dit.

En conclusion, M. Tusk en a appelé aux Polonais: «il dépend de nous si (...) les hommes politiques vont démolir l'UE et faire sortir la Pologne de l'UE».

SRI LANKA: «Profonde inquiétude» américaine après la dissolution du Parlement

Les Etats-Unis ont exprimé vendredi leur «profonde inquiétude» après la dissolution du Parlement au Sri Lanka qui «aggrave la crise politique».

«En tant que proche partenaire du Sri Lanka, nous croyons que les institutions et les processus démocratiques doivent être respectés pour garantir la stabilité et la prospérité», a déclaré le département d'Etat américain dans un tweet.

Le président de l'île de l'océan

Indien, Maithripala Sirisena, a dissout vendredi le Parlement vendredi et convoqué des élections anticipées, après deux semaines de crise politique.

Son parti avait auparavant annoncé qu'il ne disposait pas d'une majorité suffisante pour confirmer son candidat contesté au poste de Premier ministre.

Depuis le limogeage surprise le 26 octobre par le président du chef du gouvernement Ranil Wickremesinghe, et son remplacement par l'ex-homme fort

de cette nation d'Asie du Sud (2005-2015) Mahinda Rajapakse, le Sri Lanka se retrouve de fait avec deux Premiers ministres rivaux.

Ranil Wickremesinghe dénonce son renvoi comme inconstitutionnel.

Avant de le dissoudre, le président avait suspendu le Parlement, s'attirant des critiques des Etats-Unis et de l'Union européenne qui lui demandaient de revenir sur cette décision.

JEAN LAMORE

L'ingérence marocaine dans les activités du Centre Georges-Pompidou est «inacceptable»

L'artiste américain, Jean Lamore, a dénoncé hier l'ingérence marocaine dans les activités du Centre Pompidou de Paris ayant abouti à la suspension de la présentation de son ouvrage, une décision qu'il qualifie «d'inacceptable».

Le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou de Paris avait programmé une manifestation dans laquelle le livre «Necessita dei volti» (Nécessité des visages), œuvre d'artistes dont Jean Lamore, était présenté au public. Sur injonction des autorités et de la presse marocaines, le livre a été retiré par la direction du centre étatique français. Plusieurs observateurs n'ont pas manqué de relever que cette décision coïncide avec l'anniversaire de l'envahissement et l'occupation du Sahara occidental par les Marocains suite à la «marche verte» et avec la visite mercredi du président Emmanuel Macron au Maroc.

«C'est lamentable qu'au XXI^e siècle, en France, des œuvres d'art sont censurées et retirées d'une présentation sur la base d'une pression d'un Etat étranger. C'est inacceptable», s'est indigné l'artiste-peintre, sculpteur, écrivain et cinéaste Jean Lamore dans un entretien à l'APS. Incriminant en premier lieu la direction du centre Georges-Pompidou, qui a été à l'origine de cette manifestation, il a qualifié cette décision, sur laquelle il n'a pas été mis au courant, de «censure inacceptable». «C'est une censure inacceptable. La manière unilatérale dont elle s'est faite, on envoie des ordres (du Maroc) et



Paris se plie. Tout ceci me laisse croire que nous ne sommes pas au XXI^e siècle. On revient au XIX^e et au XVIII^e siècles», a-t-il expliqué, ajoutant que c'est d'autant «inacceptable» surtout lorsqu'il s'agit d'un projet culturel. Il a indiqué que c'est le centre qui a décidé de montrer au public ce projet, tout en sachant au préalable qu'il concerne le conflit du Sahara occidental.

Une lettre ouverte sera publiée

«Nous ne sommes pas venus pour vendre des bonbons ou de la vaisselle, mais présenter un sujet sensible. Il y a une grande maturité dans ce projet et une qualité esthétique qui est reconnue ailleurs», a-t-il soutenu, s'interrogeant sur cette réaction «compulsive», du côté marocain et du côté des institutions françaises qui «se plient» en l'espace de 24 heures, alors que jusqu'à aujourd'hui «je n'ai eu aucune information du

Centre Pompidou et sur sa décision de suspendre le projet».

«Ce n'est pas acceptable qu'une institution culturelle agisse de la sorte. C'est pour cette raison que je vais adresser une lettre ouverte au directeur dans les jours qui viennent qui sera adressée à la presse», a-t-il annoncé, soulignant qu'en tant qu'artiste et intellectuel il s'interdirait de se livrer à des opérations de propagande. «Personnellement, je connais très bien la situation. Je connais le problème du Sahara occidental depuis fort longtemps. J'ai une relation profonde avec le peuple sahraoui, mais je me garderais bien d'en faire une propagande. Il n'y a aucun effet de propagande dans ce que je fais. Ce sont des faits que j'avance», a-t-il précisé, indiquant qu'il a une position «partiale» face à l'injustice.

Il a rappelé que c'est la troisième ingérence marocaine qu'il subit sur ce qu'il fait comme

œuvres artistiques. La première c'était à Paris à la Villette lors d'une exposition, mais la direction «a tenu bon», malgré la pression du Quai d'Orsay sur injonction du Maroc. La seconde, c'était lorsqu'il a été carrément exclu de «manière abrupte» de la Biennale de Dakar, une manifestation financée par le Maroc.

La base de ce projet est une question humaine, historique et esthétique

Pour revenir au projet, un travail d'un collectif d'artistes chercheurs qui a réuni 80.000 photos, dont 483 émanent du musée sahraoui de la Guerre, Jean Lamore a expliqué «Pour nous, ce projet est une question esthétique à travers l'image», a-t-il affirmé, rappelant que dans le conflit du Sahara occidental, le peuple sahraoui «n'a pas une tradition de l'image».

«La photo était presque inexistante pour le Sahraoui. Lorsqu'ils

ont pris ces documents des soldats marocains lors de la lutte armée, il y a eu après un respect qui s'est instauré dans la relation avec ces documents qui ont été gardés par les Sahraouis d'une manière extrêmement respectueuse», a-t-il indiqué, précisant que ce projet, qui a été bien compris au niveau international, s'est développé au fur et à mesure pour «atteindre une maturité».

«La base de ce projet est une question humaine, historique et esthétique», a-t-il tenu à rappeler, affirmant que les photos jouissent d'une «grande esthétique». Autour de ça, a-t-il ajouté, «il y eu la dimension de l'image en général que le mur répressif était inconnu sauf par l'image satellitaire que j'ai récupérée, il y a eu aussi les images de l'insurrection des Sahraouis face à l'oppression de l'armée et la police marocaines dans les territoires sahraouis illégalement occupés, qui sont en attente d'une procédure référendaire et qui ne font pas partie du Maroc». Il a rappelé ces images ont été proposées par le Front Polisario pour les restituer aux familles marocaines. «Le Maroc a refusé de recevoir ces images, parce qu'il refuse de reconnaître ce conflit», a-t-il expliqué, souhaitant, in fine, que ces images soient restituées aux familles marocaines.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE-ALGER TELECOM -SPA
DIRECTION OPERATIONELLE D'ALGER OUEST
NIF : N° 00216299033049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13/2018

La Direction Opérationnelle d'Alger Ouest lance un avis d'appel d'offres national restreint portant sur des travaux d'ENTRETIEN ET MAINTENANCE BATIMENT.

Les entreprises répondant aux conditions d'exercice de la profession, intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse ci-dessous, contre le paiement de la somme égale à 5000 DA

DIRECTION OPERATIONELLE D'ALGER OUEST
SERVICE GESTION DES ACHATS
43, ROUTE BRAHIM HADJERESS, BENI MESSOUS

Les offres doivent contenir les documents exigés dans le cahier des charges et être ainsi constituées :

- d'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (offre technique)

- d'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (offre financière)

Les deux offres technique et financière doivent parvenir plis fermés, cachetés et anonymes ne comportant que la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13/2018
ENTRETIEN ET MAINTENANCE BATIMENT
A NE PAS OUVRIR

La date de dépôt des offres est fixée à dix jours (10) avant 12h00 à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis aura lieu, en séance publique, le même jour à 14 h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 180 jours à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAIRA DE RAS EL AIOUN
COMMUNE DE RAS EL AIOUN

AVIS D'ADJUDICATION

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE LA COMMUNE DE RAS EL AIOUN LANCE UN AVIS D'ADJUDICATION AU SIEGE DE LA COMMUNE

AL'EFFET DE L'ADJUDICATION DU MARCHE HEBDOMADAIRE ET LABATTOIR LE: 14/11/2018 A09 H.

POUR LA PERIODE DU: 01/01/2019 AU 31/12/2019 LA MISE APRIX EST FIXEE COMME SUIT:

MARCHE HEBDOMADAIRE: 6.962.409.00 DA
ABATTOIR : 300.000.00 DA

LES SOUMISSONNAIRES PEUVENT SE RAPPROCHER AUPRES DU BUREAU DU SECRETARIAT GENERAL.

AL'EFFET DE CONSULTER LE CAHIER DES CHARGES A CEUX A : 48 H AVANT LA DATE FIXEE DE L'ADJUDICATION MUNIS DE DOSSIER REGLEMENT AINSI QUE LE PAIEMENT DE LA SOMME DE: 5000.00 DA REPRESENTANT AIRE LE DROIT DE PARTICIPATION.

23E SILA:

«L'Algérie vue par les orientalistes russes», un ouvrage signé Abdelaziz Boubakir

Le 23e Salon international du livre d'Alger (Sila), qui prend fin ce soir, aura connu comme chaque année une grande affluence du public, alors même que les prix des ouvrages proposés étaient sensiblement plus élevés comparativement aux précédentes éditions du salon.

L'écrivain Abdelaziz Boubakir présente à travers son dernier ouvrage, «L'Algérie vue par les orientalistes russes», un guide en langue arabe à l'attention des chercheurs et spécialistes des relations algéro-russes, et des études russes sur l'Algérie. Dans cet opus de 100 pages, fraîchement publié chez Mim édition Algérie à l'occasion du 23e Sila, l'auteur livre la quintessence des écrits russes sur l'Algérie à travers sa littérature, sa sociologie et son économie, dans un style concis, direct et sans fioritures.

Dès le premier chapitre de son guide, qui en compte sept, Boubakir avertit que l'Algérie - comme objet d'études sur le monde arabe - apparaît au XVIIe siècle dans les récits de voyage d'auteurs russes. Il cite, en exemple, «L'Algérie des temps modernes», un livre de de Modeste Bagdanovitch paru en 1849 et «L'Algérie» d'Alexander Kouropatkine (1877). Ces auteurs, souligne-t-il, étaient des militaires de haut rang, dont l'un avait assumé les fonctions de ministre de la Guerre.

Dans le deuxième chapitre, l'écrivain affirme que contrairement aux récits français et allemands, les écrits de voyageurs russes sur l'Algérie demeurent méconnus, quittant rarement les rayons de bibliothèques de Moscou et Saint-Petersbourg. Et évoque, parmi ces ouvrages ignorés des chercheurs algériens, le «Récit du voyageur inconnu» dont



la date, rapporte Boubakir, remonte à 1674.

L'écrivain réserve un chapitre à part aux écrits russes consacrés à l'Emir Abdelkader pour montrer l'intérêt précoce des auteurs Russes pour cette figure dont le statut a suscité la curiosité d'écrivains. Dès 1847, L'Emir fera l'objet de nombreux écrits dont sa biographie parue dans la série «La vie des célébrités», vingt ans plus tard.

Dans la partie consacrée à la critique russe de la littérature algérienne, Boubakir avance que cette dernière a commencé à se faire connaître en Russie grâce aux œuvres de Dib, Mammeri, K. Yacine, Benhaddouga et Ouattar, outre les contributions de Abou El Kacem Saadallah dans la presse locale.

A ses yeux, le mérite revient au critique Victor Balashov, «le premier, en Russie, à avoir dirigé

les regards d'un (premier) noyau de chercheurs et d'étudiants vers la littérature algérienne. Les nombreux ouvrages et articles de presse de Balashov, assure l'auteur, «ont permis à la littérature algérienne de faire son entrée dans l'«L'Encyclopédie abrégée de la littérature».

«La critique russe, affirme Boubakir, considère la littérature algérienne, arabophone ou francophone soit-elle, comme une» et voit dans ce bilinguisme la preuve de l'existence d'une «conscience collective multiforme». Pour les Russes, affirme l'auteur du guide, cette littérature résolument algérienne, d'où sont exclus les auteurs d'origine française et les algériens, est «une contribution inestimable à la lutte du peuple algérien».

Dans un autre chapitre intitulé «A propos de la traduction (au Russe) des œuvres littéraires al-

gériennes», Boubakir poursuit le développement de ce thème et atteste que Dib demeure l'auteur le plus traduit à travers «La Grande Maison», «L'Incendie», «Le Métier à tisser» - qui complète sa trilogie-Algérie-, «Au Café», son recueil de nouvelles, entre autres œuvres du grand romancier. Si Mouloud Mammeri, Mouloud Feraoun et Malek Haddad ont été successivement traduits à la langue russe, celle-ci ne s'intéressera vraiment à la littérature algérienne en Arabe qu'à partir de 1966, avec la traduction de Tahar Ouettar et à sa suite Rachid Boudjedra. Le guide consacre également toute une section à un des plus éminents spécialistes des études algériennes en Russie, l'orientaliste Robert Land. Outre un ouvrage collectif, cet auteur a signé pas moins de dix-neuf livres sur l'Algérie, rappelle son auteur.

Pour clore son ouvrage, Boubakir propose une nomenclature des études prospectives russo-soviétiques sur l'Algérie au XIXe et XXe siècle ayant pour objet la littérature, la sociologie, la politique, l'histoire, l'économie, parmi d'autres disciplines.

Universitaire et critique littéraire, Abdelaziz Boubakir s'est distingué par ses nombreuses contributions dans la presse et sa présence sur la scène culturelle algérienne. Spécialiste des relations algéro-russes, il a notamment traduit du russe «L'intelligentsia maghrébine» de Vladimir Maximenko.

Le monde de l'édition ne distingue pas entre homme et femme

Plusieurs femmes propriétaires de maisons d'édition participant à la 23ème édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) ont été unanimes à affirmer l'inexistence de disparités entre hommes et femmes dans leur domaine, affirmant que c'est «la qualité du texte qui s'impose dans ce sens».

Ces femmes approchées par l'APS en marge du Sila 23 ont affirmé que «la femme est a priori intégrée» dans cette activité qui était auparavant exclusivement réservée aux hommes.

En ce qui concerne le statut de la femme dans le monde de l'édition, la directrice de la maison d'édition «Bohima» a indiqué qu'il n'y avait pas de différence entre homme et femme en matière de travail. Cependant, «une légère disparité» est constatée au niveau de la sensibilité et la tendance à certains sujets, a dit Samia Zennadi, qui gère, avec son mari, la maison d'édition «APIC», depuis 2003, ajoutant que «bien que mon entreprise affiche un intérêt pour la littérature africaine et les ou-

vrages pour jeunes auteurs, je suis personnellement solidaire avec les écrits féminins».

Pour sa part, Mme Samira Ben Driss qui a accédé au monde de l'édition après une carrière passée dans la presse, a partagé le même intérêt aux écrits de la femme.

Présence: faible dans l'édition et inexistant dans l'imprimerie

Même si la femme a pu s'imposer dans ce domaine en dépit d'un faible taux (1/20 seulement du nombre global des éditeurs en Algérie), elle reste néanmoins absente dans les autres métiers relatifs à l'industrie du livre, à l'instar de l'imprimerie. «Contrairement à l'édition qui accepte la présence féminine, les autres métiers demeurent des métiers d'homme par excellence», nous confie Nassima Belguendouz. Pour ce qui est des obstacles professionnels qui entravent l'édition, les éditrices sont unanimes à dire que la distribution constitue «le spectre» de l'édition en Algérie.

Les entreprises publiques, notamment éducatives sont réticentes quant à l'achat des livres eu égard au manque d'espaces, d'exposition, particulièrement les librairies qui doivent assurer le livre au lecteur tout au long de l'année, selon elles. Pour Selma Hellal, ces problèmes sont dus au monopole qu'avait auparavant le secteur public sur la distribution, à la gestion des librairies ainsi qu'aux répercussions de la décennie noire sur cette activité, à l'instar des autres secteurs de la culture. Les éditrices ont tenu à poser le problème de la traduction qui est coûteuse pour l'éditeur.

Par ailleurs, elles ont salué les initiatives personnelles, le rôle des associations et les efforts des cafés littéraires qui tentent «d'alléger la pression due au manque de distribution à faire connaître le produit artisanal et surtout les potentialités naturelles de la région, notamment ses plantes aromatiques et médicinales aux vertus variés et avérés, dont un stand dédié aux plantes séchées et huiles, délicatement exposés par la coopérative Green women. Le public est invité, deux jours durant, à découvrir la gamme de produits

FESTIVAL

Le Maroc interdit le festival Migrant'scène de Tanger, les organisateurs dénoncent

Les autorités marocaines ont interdit le déroulement à Tanger du festival Migrant'scène, un espace d'échanges autour de la question liées aux migrations, une décision dénoncée par «Le Groupe» - antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers-e-s et migrant-e-s (GADEM), organisateur du Festival.

Le GADEM est ses partenaires marocains devaient organiser ce festival pour favoriser les rencontres, échanger et partager des réflexions autour des questions liées aux migrations, aux «confluences culturelles» et sur la situation spécifique du Maroc en tant que «carrefour migratoire». Cet organisme a, ces derniers mois, régulièrement dénoncé l'arrestation et les expulsions de migrants à Tanger, notamment dans un rapport intitulé «Coûts et blessures».

Dans un communiqué, le GADEM dénonce cette interdiction «illégal», selon les déclarations faites par le Caid (agent d'autorité) du 4ème arrondissement de Tanger. «Aucune notification écrite ni verbale n'a été faite au GADEM, qui dénonce une atteinte irresponsable à la liberté d'expression et de création artistique», a indiqué le communiqué qui souligne que le Caid a, notamment,

«déclaré qu'il ne tolérerait pas à Tanger les activités, selon ses dires, «d'une association gauchiste venue de Rabat, et qui attaque le gouvernement».

Pour la GADEM, ces motifs «fallacieux» ne justifient «en aucun cas» l'interdiction d'une activité culturelle organisée par une association exerçant de «manière régulière», et qui a toujours respecté les procédures usuelles de déclaration.

Créé en 2006, le GADEM est une association de droit marocain. «Le GADEM agit avec responsabilité, dans le cadre de ses missions de monitoring, de suivi juridique et de plaidoyer, pour la défense des droits des personnes migrantes et étrangères au Maroc», a-t-on ajouté. Il y a lieu de rappeler que depuis le mois de septembre 2018, le GADEM a lancé la campagne d'alerte Coûts Et Blessures afin de dénoncer des violations graves et répétées des droits des personnes étrangères au Maroc, depuis cet été. Des faits que les autorités ont niés. Le GADEM tient à préciser que certaines de ces violations des droits des personnes migrantes «se poursuivent actuellement, y compris à Tanger même».

EL-TARF :

Une caravane pour faire connaître les opportunités dans le secteur de l'artisanat

Une caravane de l'artisanat dédiée à la sensibilisation et la vulgarisation des opportunités offertes dans le domaine au profit des jeunes des 24 communes de la wilaya d'El Tarf, a été lancée jeudi, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'artisan.

Composée de différents secteurs dont notamment les services du tourisme, la chambre locale de l'artisanat et des métiers et des dispositifs d'aide à l'emploi, cette caravane dont le coup d'envoi de son périple a été donné par le chef de

l'exécutif local, sillonna en premier les huit (8) communes frontalières dans le cadre de la sensibilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel et sa promotion, a indiqué le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers (CAM), Messaoud Benzaid. En plus de l'exposition de produits artisanaux et autres ouvrages réalisés par des artisans, la caravane qui se poursuivra tout au long de l'année, ira, a-t-il souligné, à la rencontre des jeunes dans sa quête de les inciter à opter pour une formation

leur permettant de disposer d'un métier et de profiter des dispositifs d'emploi mis à leur intention. Le wali a, lors de sa visite des différents stands du salon de l'artisanat organisé pour la circonstance, au niveau de la bibliothèque principale de la lecture publique Louise Francoise dite Belkacem Mabrouka, sise au chef lieu de wilaya, exhorté les participants à oeuvrer pour la pérennité du patrimoine culturel qui participe à la création d'une dynamique de développement économique durable et de veiller à sa

valorisation. Il a également insisté sur l'importance de ce type de rencontres qui contribuent à l'échange et le renforcement des liens entre artisans tout en permettant de faire connaître le produit artisanal et surtout les potentialités naturelles de la région, notamment ses plantes aromatiques et médicinales aux vertus variés et avérés, dont un stand dédié aux plantes séchées et huiles, délicatement exposés par la coopérative Green women. Le public est invité, deux jours durant, à découvrir la gamme de produits

traditionnels et artisanaux dont le bijou traditionnel à base de corail, le costume et gandoura traditionnels, les plants d'embellissement, les bibelots et autres produits décoratifs faits à partir de produits locaux (bruyère, poterie, osseille...) Une cérémonie en l'honneur de 13 lauréats du concours national de l'artisanat et des différentes sessions de formation professionnelle a été, par ailleurs, organisée en plus de la distribution d'attestations de participation aux 26 exposants.

ECHECS:

Carlsen concède le nul lors du premier round du championnat du monde

Le norvégien Magnus Carlsen a concédé le nul vendredi face à l'Américain Fabiano Caruana, lors du match d'ouverture du championnat du monde des jeux d'échecs à Londres. Magnus Carlsen, qui tente de remporter un 4^e titre mondial d'affilée, n'a pas su porter l'estocade malgré plusieurs positions avantageuses obtenues lors de cette partie-marathon (environ 7 heures et 115 coups).

À l'issue du match, les deux joueurs ont exprimé leur déception: Carlsen ne pas avoir su concrétiser ses offensives, Caruana ne pas avoir montré plus d'agressivité, bien qu'il ait ouvert avec les blancs.

«J'ai encore des choses sur lesquelles travailler», a reconnu, lors d'une conférence de presse, le Scandinave de 27 ans, qui peine à retrouver son plus haut niveau. «Je n'ai pas été très bon aujourd'hui», a admis son adversaire, 26 ans, visiblement soulagé de s'être sorti des griffes de Carlsen. Le «coup d'envoi» avait été donné à 15h00 GMT par l'acteur Woody Harrelson («Tueurs nés», «Larry Flint», «Hunger Games»), pour le compte de Caruana. L'Américain a débuté la fleur au fusil en lançant audacieusement un fou vers les lignes adverses, parvenant à s'emparer d'un cavalier noir, avant que Carlsen ne riposte en imposant son jeu, patiemment, jusqu'à planter sa reine au cœur de la défense de Caruana.

Peine perdue: quelques coups plus tard, et après une lutte acharnée, les deux joueurs se retrouvaient privés de la majorité de leurs pièces offensives, finissant la partie en jouant au chat et à la souris avec, de chaque côté, une tour et quelques pions.

Les deux joueurs ont encore onze matches, programmés jusqu'au 26 novembre, pour se départager. Le premier à atteindre 6,5 points sera déclaré vainqueur, une victoire en rapportant 1, un nul 0,5. En cas d'égalité, les deux jeunes maîtres livreront quatre parties supplémentaires semi-rapides, exercice dans lequel excelle le Norvégien, comme il l'avait démontré lors du championnat du monde de 2016 à New York face au Russe Sergueï Kariakine.

LUTTE/CHAMPIONNAT DU MONDE (U-23): 2 Algériens présents à Bucarest

La sélection algérienne de lutte associée sera présente avec deux lutteurs aux championnats du monde 2018 des moins de 23 ans, prévus du 12 au 18 novembre à Bucarest en Roumanie, a appris l'APS de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Il s'agit de Sid Azara Bachir (GR-87 KG), médaillé d'argent aux Jeux méditerranéens de Tarragone en Espagne et Laouini Abdennour (GR-60 KG). Sous la conduite du sélectionneur national, le Roumain Rusu Dumitru Cornell, les deux algériens ont effectué une série de stages en Algérie et à l'étranger, notamment en Roumanie et Hongrie.

«Nous avons sélectionné les deux meilleurs athlètes de la lutte gréco-romaine susceptibles de faire bonne figure lors des Mondiaux U-23 de Bucarest, notamment Sid Azara Bachir, 5^e lors de la dernière édition organisée à Bydgoszcz en Pologne», a déclaré à l'APS le Directeur technique national (DTN) de la FALA, Idriss Haoues.

Pour le même responsable, «le rendez-vous de Bucarest verra la participation des meilleurs lutteurs mondiaux dont la majorité étaient présents aux derniers mondiaux seniors de Budapest en Hongrie.» «La tâche de nos lutteurs sera difficile en présence des meilleurs athlètes de la discipline, mais nous allons participer avec l'objectif d'aller le plus loin possible.

Je pense que le tirage au sort sera déterminant dans ce genre de compétitions». Les épreuves de la lutte gréco-romaine débuteront lundi avec l'entrée en lice de Sid Azara Bachir (GR-87 KG), alors que Laouini Abdennour (GR-60 KG) entrera en lice mardi. Le rendez-vous de Bucarest s'annonce important pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de jauger leur capacités avec les meilleurs athlètes mondiaux de la discipline.

APS

CHAMPIONNATS DU MONDE DE KOWET EL RAMI AU LIBAN LE CLUB D'ARTS MARTIAUX DE KHEMIS MILIANA CHAMPION DU MONDE «L'athlète Bouteldja Latifa une médaille d'or méritée»

Bouteldja Latifa a offert à l'Algérie une médaille d'or dans le Championnat du monde de Kowet El Rami et Self défense qui a eu lieu ce mois de novembre au Liban, dans une participation à la dernière minute grâce aux efforts du ministère de la jeunesse et du sport et ceux de la wilaya d'Ain Defla.

Salim Ben

Le Championnat du monde de Kowet El Rami s'est déroulé à Bierut (Liban) du 01 au 05 novembre 2018. Ils ne sont pas bien nombreux à savoir qu'un athlète algérien y a hissé les couleurs de son pays en montant sur la plus haute marche du podium de la technique du Kowet El Rami au Liban. C'était une belle performance pour notre athlète qui évolue au sein du club d'arts martiaux del'étoile rouge de Khemis Miliana, présidée par Mr Kamel Labad-

lia. Latifa Bouteldja, qui a été accueillie au niveau de l'aéroport d'Alger, par le DJS d'Ain Defla et son chef de service ainsi que le maire de la ville et le président du club ; était très heureuse par cet exploit en brandissant une médaille d'or dans un grand championnat du monde de ce sport qui nécessite des coups de pied, des coups de poing, le lancer, le balayage, et l'attachement.

Plusieurs combinaisons de base se lie avec ce sport entre autre, la boxe, le karaté, le judo l'aïkido, et le Jujitsu et la lutte. Melle La-



tifa Bouteldja a tenue a remercier Le wali d'Ain Defla et les responsables de la DJS et ceux de la MJS « Je suis très heureuse de vivre ce moment merveilleux qu'est une présence sur la plus haute marche du podium du Championnat du

monde qui consacre les meilleurs athlètes de ce sport » «J'ai fêté le 1^{er} novembre 54 avec cette médaille d'or à Bierut, en levant le drapeau algérien sur le podium » Explique t-elle.

S. B

KARATÉ-DO/CHAMPIONNATS DU MONDE : Médaille de bronze pour Lamia Maâtoub (-68 kg)

L'Algérienne Lamia Maâtoub (ku-mité / -68 kg) a remporté hier la médaille de bronze aux Championnats du monde de karaté-do qui se déroulent à Madrid (Espagne), en battant la Bélarusse Maria Aliakseyava (2-1).

Engagée dans la première poule, Maâtoub avait enchaîné deux victoires par décision arbitrale respectivement face à la représentante de la Fédération internationale, Dielza Dragusha et la Tchèque Aneta Ru-

zickova, avant de s'imposer en huitièmes de finale face à la Grecque Vasiliki Panetsidou (1-0).

En quarts de finale, l'Algérienne s'était inclinée devant la Russe Isaeva Victoria sur décision arbitrale alors que le combat s'est achevé sur un score de parité (0 à 0). Aux repêchages, Maâtoub avait battu la Cubaine Leon Martinez (2-1). La sélection nationale prend part au rendez-vous de Madrid avec 18 athlètes dont huit dames.

Selon les organisateurs, quelque 1.400 karatékas de 132 pays dont une quarantaine de nations africaines, prennent part aux Mondiaux-2018, ce qui constitue un record, poussant la Fédération mondiale à rallonger la compétition d'un jour. Chaque médaillé d'or obtiendra environ 2.000 points dans le nouveau classement olympique, établi en juillet dernier et par le biais duquel les karatékas se qualifieront aux Jeux de 2020.

HAND/COUPE ARABE DES CLUBS 2019 : Des travaux de réhabilitation prochainement à la salle OMS d'Arzew

La salle omnisports d'Arzew fera l'objet de travaux de réhabilitation en vue de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball (messieurs), que la ville pétrochimique va accueillir en mars 2019, a-t-on appris hier de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran.

«La salle omnisports d'Arzew nécessite quelques travaux de réaménagement en prévision du rendez-vous arabe. Nous allons voir prochainement avec le wali pour débloquer une enveloppe financière à cet effet», a

déclaré à l'APS, Badredine Gharbi. Ce responsable a souligné l'urgence de l'opération, surtout avec l'approche de cette manifestation que la ville d'Arzew va abriter pour la première fois de son histoire.

Le club local, l'ES Arzew, pensionnaire du championnat Excellence, avait présenté sa candidature pour l'organisation de cette épreuve en marge de la précédente édition, abritée en mars dernier par la ville de Sfax (Tunisie).

«Outre la salle d'Arzew, nous allons choisir entre

la salle Akid-Lotfi et celle de Sidi-El Bachir, toutes les deux implantées à Oran, pour abriter les matchs de la prochaine Coupe arabe des clubs», a encore fait savoir le responsable de la DJS, qui insiste sur la nécessité de la réussite de l'organisation de cette compétition entrant dans le cadre des préparatifs de la ville d'Oran pour accueillir la 19^e édition des jeux méditerranéens en 2021.

Une commission de l'Union arabe de handball est attendue, lundi à Oran, pour inspecter les infra-

structures sportives et hôtelières retenues par les organisateurs en prévision de la Coupe arabe des clubs, rappelle-t-on.

L'ES Arzew avait organisé et remporté en février passé le premier tournoi méditerranéen de handball avec la participation de représentants de France, de Tunisie et de Libye. Pour l'actuel championnat d'Algérie Excellence, cette équipe enchaîne les contre-performances. Elle a essuyé une nouvelle défaite vendredi en déplacement face à l'ES Ain Touta (32-18).

COUPE DU MONDE EN FORCE DE TIR ET DE SELF-DÉFENSE : L'Algérien Abdelkader Kherraz remporte deux médailles au Liban

Le champion algérien, Abdelkader Kherraz, de la wilaya d'Adrar, a remporté deux médailles (or et argent), au championnat du monde en force de tir et de self-défense organisé du 14 au 15 novembre au Liban, a-t-on appris hier des responsables de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya. Abdelkader Kherraz, a décroché ses deux médailles en s'imposant devant de grands athlètes, hissant haut les cou-

leurs nationales par son exploit, a indiqué le DJS, Mohamed Akli Mocharaf.

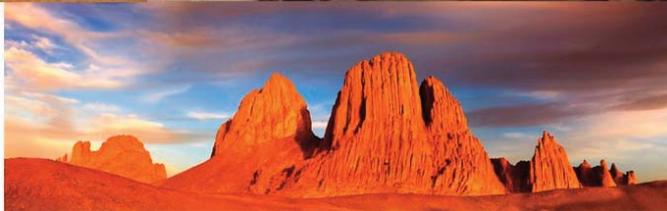
Un accueil chaleur a été réservé au champion d'Algérie par les citoyens, les membres de sa famille et les autorités locales à son arrivée samedi dans la soirée à l'aéroport Cheikh Sidi Mohamed Belkibir d'Adrar.

L'athlète qui s'est, à ce titre, félicité de l'accueil, du soutien et de l'ac-

compagnement qui lui ont été accordés par la tutelle, a émis le souhait de vulgariser cette discipline sportive moderne à travers le club qu'il dirige dans la wilaya d'Adrar. Le DJS d'Adrar a, à cette occasion assuré que ses services s'emploient à accompagner les capacités sportives talentueuses de la wilaya, notamment celles faisant preuve d'un bon niveau et hautes performances dans leurs disciplines sportives

RALLYE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE «CHALLENGE SAHARI» : Les Algériens et les Européens se partagent les titres de la 4^e édition

La quatrième édition du Rallye international d'Algérie, «Challenge Sahari», disputée du 1er au 8 novembre courant, sur une distance globale de 1200 km, partagée en sept étapes, a connu un partage équitable des titres mis en jeu, avec une nette domination des pilotes étrangers dans les épreuves de moto, au moment où leurs homologues algériens ont survolé toutes les épreuves auto.



En effet, si le continent européen s'est taillé la part du lion dans les deux épreuves moto (M1 et Open), les pilotes algériens, eux ont dominé les trois épreuves auto, à savoir : auto / prototype, auto / essence et auto / gasoil, en raflant huit podiums sur les neuf possibles. En auto / Prototype, c'est le vainqueur de la première édition de ce Rallye-Raid, en 2015, Fodil Allahom qui s'est imposé en 2h 23:20.321, devant ses compatriotes Daoud Lahbaki et Choukry Akouf, respectivement deuxième et troisième, en 2h 35:14.965 et 3h 11:05.828.

Dans la spécialité auto / essence, c'est Lotfi Benmansour qui s'était imposé, en 2h 23:18.123 devant deux autres algériens, à savoir : Larbi Benrouzi en 3h 06:07.561 et Ahmed Benmir en 3h 14:43.358. Enfin, dans la spé-

cialité auto / gasoil, c'est l'Algérien Abdellah Dekakni qui s'est imposé, en 3h 21:54.644, devant le Belge Ronald Hobik, deuxième en 3h 35:24.936 et un autre algérien, Sofiane Meghni, troisième en 5h 29:31.419.

Les pilotes européens, quant à eux, ont dominé les épreuves moto, avec notamment les victoires du Britannique Janathan Blackburn dans la spécialité M1, en 2h 14:26.368, et de l'Italien Alexandro Rosso, dans la spécialité Open, en 2h 16:17.027. En M1, le podium a été complété par le Français Laurent Webel, deuxième en 2h 15:26.111, et le Portugais Frederico Didi, troisième en 2h 16:07.560. Enfin, dans la spécialité Moto «Open», le podium a été complété par les Britanniques Salt Dave et Christopher Kourk, respectivement deuxième et troi-

sième, en 3h 25:56.561 et 3h 39:16.026. Dans lauréats qui auraient pu être sérieusement bousculés par l'Italien Victor Rivera, qui était un des grands favoris de cette 4^e édition du Rallye international d'Algérie et qui a dû abandonner à l'issue de la 5^e étape, victime d'une blessure. Plusieurs pilotes étrangers ont pris part à ce Rallye, dont certains habitués du célèbre «Paris - Dakar», et dont la participation a eu pour effet de relever le niveau de la compétition. Les motocyclistes algériens ont évoqué «le manque de moyens» et le «manque d'expérience» pour expliquer leur absence sur le podium de cette 4^e édition du Rallye «Challenge Sahari», mais en promettant de «continuer à travailler» pour progresser et atteindre un meilleur niveau qui, à l'avenir, leur permettra d'obtenir de

meilleurs résultats. Quoique, les motocyclistes algériens jouissent déjà d'une très bonne réputation auprès des pilotes étrangers, n'ayant pas tari d'éloges les concernant, notamment, les Italiens, ayant salué leur «bon rendement». Cette 4^e édition du Rallye «Challenge Sahari international», dédiée à la mémoire du président de la fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) Chihab Baloul, décédé en septembre dernier d'une crise cardiaque, a enregistré la participation de 129 pilotes algériens et 62 étrangers, représentant 7 pays, à savoir : la Libye (7 participants), la Turquie (2 participants), la Grande-Bretagne (4 participants), le Portugal (8 participants), l'Espagne (1 participant), l'Italie (23 participants) et la France (17 participants).

ARTISTIQUE/GRAND PRIX DU JAPON: La Russe Tuktamysheva prend la tête

«L'Impératrice» russe Elizaveta Tuktamysheva a pris les commandes du Grand Prix du Japon de patinage artistique, vendredi après le programme court, devant les deux favorites du public, les Japonaises Satoko Miyahara et Mai Mihara, à Hiroshima. Avec un score de 76,17 points, le deuxième meilleur de la saison derrière la championne olym-

pique Alina Zagitova, la championne du monde 2015 ne compte pour autant qu'un petit dixième d'avance sur Miyahara (76,08) avant le programme libre.

Les deux jeunes femmes visent toutes deux une deuxième victoire en Grand Prix cette saison. Chez les hommes, le médaillé d'argent mondial et olympique japonais Shoma Uno a pris la tête malgré

une chute, tandis que chez les couples, les Russes Natalia Zabiiako et Alexander Enbert ont confirmé leur récente victoire lors du Grand Prix de Helsinki. Le Grand Prix du Japon est le quatrième des six Grands Prix de la saison, avant la finale qui aura lieu au Canada, à Vancouver début décembre.

TENNIS

La Tchèque Safarova, finaliste de Roland Garros 2015, annonce sa retraite

La Tchèque Lucie Safarova, 31 ans, finaliste de Roland Garros en 2015, a annoncé hier à Prague qu'elle mettrait un terme à sa carrière en janvier, après les Internationaux d'Australie.

«J'aime toujours le tennis, il me manquera beaucoup. Mais j'ai voulu finir en beauté, le temps est venu», a déclaré la joueuse au cours d'un point

de presse en marge de la finale de la Fed Cup qui oppose la République tchèque aux Etats-Unis. «Ma carrière a été belle, je suis très contente de tout ce que j'ai réussi», a poursuivi l'ex-N.5 mondiale qui ne figure plus cette année dans la sélection de son pays pour la Fed Cup. La gaucheère tchèque totalise sept titres en simple et quatre sacres en

Fed Cup (2011, 2012, 2014, 2015). En double, elle a été sacrée à cinq reprises en Grand Chelem avec l'Américaine Bethanie Mattek-Sands, et a remporté la médaille de bronze aux JO-2016 à Rio, avec sa compatriote Barbora Strycova. L'actuelle 106^e joueuse mondiale a vu l'ultime phase de sa carrière compliquée par des soucis

de santé, provoqués selon elle surtout par «le stress» et «les voyages incessants».

«C'est pourquoi j'ai décidé d'emprunter un autre chemin qui me rendra plus heureuse», a-t-elle confié. «Avec le tennis, j'ai parcouru pas mal de pays mais maintenant, je voudrais aussi les connaître», a indiqué Safarova.

CYCLISME : Les arbitres algériens Barbari et Tagrara décrochent le grade de commissaires Elite-UCI

Les arbitres algériens Kheireddine Barbari et Abdellah Tagrara ont décroché le grade «International» de l'Union Cycliste Internationale (UCI), lors d'un stage destiné aux Commissaires Elite de cette instance, organisé du 3 au 7 septembre dernier à Abidjan (Côte-d'Ivoire). Barbari et Tagrara sont les premiers referees algériens à accéder à ce grade, qui vient remplacer le National UCI. Pour accéder au grade International UCI, il était indispensable pour les différents candidats de passer par le grade national UCI.

COURSE RÉGIONALE CYCLISTE À ORAN: Illustration des cyclistes d'El-Malah de Ain Témouchent

Les coureurs d'El Malah de Ain Témouchent se sont illustrés lors de la course cycliste régionale toutes catégories, disputée vendredi sur le circuit de Haï Seddikia à Oran. En seniors, qui ont concouru sur une distance de 40 km, en 10 tours, la palme est revenue au cycliste Sif Eddine Yebka du vélo-club de Mostaganem qui a dominé l'épreuve devant Hocine Labdi de Ain Témouchent et Said Kahlouch de Sidi Chahmi.

Chez les juniors, qui ont effectué la même distance, la première place est revenue à Nehari Med Amine du club Amel El Malah, suivi par Gouri Riyad du club Tahadi Oued Tlélat et Belhadj Omar du Amel d'El Malah.

Chez les cadets, sur une distance de 28 km, la rivalité entre les coureurs des différents clubs s'est terminée, après une échappée au 4^e tour, en faveur de Smili Belkher du club Nasr Oued Tlélat devant Annani Hamza de l'USPC Oran et Medjahed Med Amine de Tahadi Oued Tlélat. En minimes, parcourant une distance de 20 km effectuée en 5 tours, un groupe de trois coureurs s'est détaché du peloton pour disputer au sprint les trois places du podium.

Ce fut le jeune Boukhari Abdelilah Oued Tlélat, qui remporta l'épreuve devant son coéquipier Benachour Med Amine et Boumaaza Mohamed Khalil de Naftal Oran. Concernant les enfants qui ont disputé une course de 8 km, le podium est constitué dans l'ordre par Salem Youcef du club Amel El-Malah, Ismail Boukellal de Chaabet El Lham et Abdellaoui Redouane de Naftal Oran. La course filles sur une distance de 8 kilomètre a été remportée par Hamli Nesrine de Oued Tlélat devant Si Yagoub Nesrine d'El-Malah et Bachir Bey Wassila de Naftal Oran.

Cette compétition, qui a enregistré la participation de 129 coureurs issus de 18 clubs des différentes catégories, représentent quatre wilayas de l'ouest du pays, à savoir, Ain Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Oran, a été qualifiée d'un bon niveau technique par les organisateurs. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence des représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran.

CHAMPIONNAT SAOUDIEN / AL-ITTIFAQ : L'indisponibilité de M'bolhi prolongée

Le gardien de but international algérien d'Al-Ittifaq Rais M'bolhi, convalescent, a déclaré forfait pour la réception d'Al-Nasr dimanche (17h50, algériennes), dans le cadre de la 9e journée championnat saoudien de football, rapportent samedi des médias locaux.

«M'bolhi n'est pas encore prêt pour reprendre l'entraînement collectif. Il est en train de suivre un travail spécifique sous la conduite du staff médical. Nous sommes en train de suivre son évolution avec attention», a affirmé l'entraîneur uruguayen d'Al-Ittifaq Leonardo Ramos lors d'un point de presse. Le portier algérien, blessé au genou, a dû faire l'impasse sur les deux derniers matchs de son équipe soldés par deux lourdes défaites : face à Al-Faiçaly (5-1) et Al-Hilal (4-1). La blessure de M'bolhi intervient au mauvais moment, à huit jours de la prochaine sortie de l'équipe nationale, le 18 novembre face au Togo à Lomé, dans le cadre de la 5e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

Il avait signé son retour chez les Verts en septembre dernier lors du déplacement en Gambie (1-1) en qualifications de la CAN-2019, après une absence de 11 mois.

Il n'avait été appelé qu'une seule fois par l'ancien sélectionneur national Rabah Madjer, mais sans pouvoir honorer sa convocation.

MONDIAL DES CLUBS 2018 : L'ES Tunis représentant africain, encore deux places à prendre

Alors que l'Espérance de Tunis est assurée de représenter l'Afrique au prochain Mondial des clubs de football 2018 aux Emirats arabes unis (12-22 décembre), en s'adjugeant vendredi soir la Ligue des champions aux dépens des Egyptiens d'Al-Ahly (aller 1-3, retour 3-0), deux places restent encore à prendre pour compléter la liste des participants, menés par le Real Madrid, triple détenteur du trophée.

L'EST affrontera en quarts de finale de la compétition, le vainqueur du match barrage entre Al Ain (EAU) et Team Wellington (Australie) prévu le 12 décembre.

Le représentant asiatique sera connu ce samedi à l'issue de la finale (retour) de la Ligue des champions entre les Iraniens de Persepolis et les Japonais de Kashima Antlers (16h00, algériennes).

En match aller, les Japonais l'ont emporté (2-0). Le dernier qualifié à cette épreuve sera l'Argentine. Les deux clubs rivaux de Buenos Aires, River Plate et Boca Juniors, vont s'affronter ce soir au stade Monumental (21h00, algériennes) en finale (aller) de la Copa Libertadores. La seconde manche se jouera le 24 novembre au mythique stade de la Bombonera.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : Belaïli, du déclin à la gloire

Arborant fièrement le drapeau national vendredi soir au stade Radès à l'issue de la consécration de son équipe l'ES Tunis en finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football face aux Egyptiens d'Al-Ahly (3-0), le milieu offensif algérien Youcef Belaïli aura réussi à remonter la pente, alors qu'il s'était retrouvé trois ans plus tôt au bord du gouffre pour une histoire de dopage.

Rares sont ceux qui ont misé sur un retour au premier plan de Belaïli. Mais ce dernier a surpris tout le monde en arrachant ce prestigieux trophée continental qui va lui permettre de disputer la prochaine Coupe du monde des clubs aux Emirats arabes unis (12-22 décembre 2018), où il croiera le fer avec des vedettes mondiales du football.

Le destin de l'enfant d'Oran (26 ans), dont les qualités intrinsèques n'ont pas laissé insensibles aussi bien coéquipiers qu'adversaires, a été bouleversé en octobre 2015 quand l'ancien sociétaire de l'USM Alger avait été contrôlé positif lors du match MCE Eulma-USMA (0-1) disputé le 7 août de la même année dans le cadre de la phase de poules de la C1. Deux mois plus tard le verdict est tombé tel un couperet : le jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) a constaté une violation des règles antidopage et prononcé la suspension du joueur pour quatre ans.

Reconnaissant avoir pris un produit prohibé, Belaïli a dès lors entamé un véritable combat en saisissant le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne dans l'espoir de voir sa suspension être ré-

duite. En novembre 2016, le TAS annonce avoir réduit la suspension de Belaïli, deux années au lieu de quatre. A ce moment-là, le joueur, qui a déjà purgé une année de suspension, devrait refouler les terrains à partir du mois de septembre 2017.

Angers lui tend la main

Convoité par plusieurs formations algériennes, dont l'USMA, Belaïli a préféré opter pour le club français d'Angers dirigé par le Franco-Algérien Saïd Chaâbane, s'engageant en septembre 2017 pour un contrat de quatre saisons. Ayant été confronté à des problèmes d'adaptation, l'expérience de Belaïli en France a tourné court, se contentant d'une seule apparition chez l'équipe première lors de la réception du FC Metz (1-0) en 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue française.

Il avait également effectué quelques apparitions avec l'équipe des réserves en prenant part à des matchs de National 3. Lors du dernier mercato hivernal, Belaïli avait clairement exprimé son désir de mettre fin à son aventure avec Angers. Le MC Alger, par le biais de son directeur général sportif Kamel Kaci-Saïd, a sauté sur l'occasion pour es-

sayer de convaincre Belaïli d'opter pour le «Doyen». Mais alors que le MCA a réussi à arracher l'accord du joueur, la direction d'Angers s'y est opposée catégoriquement.

Saïd Chaâbane n'avait pas admis que les dirigeants du Mouloudia entrent en contact avec le joueur sans passer par son club employeur. Après plusieurs jours de suspense, Belaïli décida de retourner à l'ES Tunis, club avec lequel il avait connu sa première expérience à l'étranger en 2012, alors âgé de 20 ans.

Retour gagnant à l'EST

En janvier 2018, Belaïli signe un contrat de deux ans et demi avec l'Espérance pour un retour qui avait été chaleureusement accueilli par les supporters des «Sang et Or».

Désormais dans un milieu qu'il connaît parfaitement, l'Algérien a commencé progressivement à retrouver sa forme optimale, enchaînant les performances avec son ancien-nouveau club.

Six mois plus tard, Belaïli est champion de Tunisie avec l'EST, troisième titre remporté avec le club tunisois après 2012



et 2014. Cette saison, le joueur formé au RCG Oran a confirmé son retour en forme, contribuant au succès des siens en Ligue des champions. Le but qu'il a inscrit en finale (aller) de la Ligue des champions sur penalty à Alexandrie face au Ahly (défaite 3-1) aura été finalement déterminant.

Les efforts fournis par Belaïli depuis quelque temps ont fini par faire tomber sous le charme le sélectionneur national Djamel Belmadi qui l'a convoqué pour le prochain match des Verts en déplacement le 18 novembre à Lomé face au Togo, en qualifications de la CAN-2019. La dernière apparition de Belaïli sous le maillot national remonte à mars 2015 sous la houlette de l'ancien coach Christian Gourcuff.

QUALIFICATIONS CAN-2019 (5E JOURNÉE / GR. D) TOGO-ALGÉRIE : Les préparatifs avancent, les billets en vente vendredi

Les préparatifs de la rencontre Togo-Algérie prévue le 18 novembre au stade communal de Lomé pour le compte de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique CAN-2019 «avancent bien» et la vente des billets commencera vendredi, a annoncé le responsable chargé de l'organisation de cet important rendez-vous. «L'organisation avance bien. Ce match est très important pour le Togo, il est comme une demi-finale. Il faudrait que le Togo gagne et jouer ensuite la finale contre le Bénin. Ce match est aussi important pour l'Algérie : vous savez que l'Algérie a 7 points et si l'Algérie gagne ici au Togo, elle est directement qualifiée», a indiqué Robert Daba, responsable d'EElite Foot Management lors d'une conférence de presse à Lomé.

«Il faudrait impérativement que le Togo gagne et pour gagner, il faudrait ensemble que nous soyons supporters de nos ambassadeurs. Je dois vous dire que nous avons commencé la mobilisa-

tion depuis quelques jours, depuis hier, nous avons lancé la diffusion des spots sur les médias», a-t-il ajouté. En vue de cette rencontre capitale pour les deux équipes, la vente des billets a commencé vendredi dans la capitale togolaise et le match devrait se jouer à guichets fermés dans un stade d'une capacité de 15.000 places.

«Au niveau de la billetterie, les tickets sont déjà prêts et ils ont été confectionnés en Europe comme face à la Gambie pour éviter la fraude comme on l'a connu lors du match face au Bénin et la semaine prochaine, précisément vendredi, nous commençons la vente de ces tickets», selon Robert Daba.

D'autre part, les prix des tickets d'entrée aux gradins et tribunes annexes seront revus à la baisse et pris en charge par la Fédération togolaise de football (FTF), a indiqué le responsable togolais, une bonne nouvelle pour les supporters des Eperviers.

«La Fédération togolaise de football vient de prendre des dispositions pour que les prix des gradins et des tribunes annexes soient diminués.

La FTF prendra donc en charge ce manque à gagner. Les gradins ne seront plus à 2000 F (environ 3 euros) comme prévu par l'organisateur mais à 1000 F (environ 1,5 euro) et la tribune annexe à 2000 F», a-t-il précisé. Enfin, les dispositifs sécuritaires déployés face à la Gambie seront les mêmes le 18 novembre prochain à l'occasion de la réception des Verts. «Nous avons changé nos dispositifs sécuritaires contre la Gambie et nous avons remarqué que ça a très bien marché donc nous allons redéployer le même dispositif», a-t-il dit.

Avant la cinquième journée des éliminatoires de la CAN-2019, l'Algérie et le Bénin sont co-leaders du groupe D avec 7 points devant le Togo (5 pts). La Gambie ferme la marche (2 pts). Les deux premiers se qualifieront à la CAN-2019.

LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE/MISE À JOUR) : L'USM Alger bat la JS Kabylie (1-0) et prend le large

L'USM Alger a infligé à la JS Kabylie sa première défaite de la saison (1-0, mi-temps 0-0) en match disputé vendredi, au stade Omar-Hamadi (Bologhine), pour la mise à jour de la 13e journée de Ligue 1 Mobilis de football, entamée lundi dernier et devant s'achever le 17 novembre courant, avec le déplacement du MC Alger chez le MO Béjaïa.

L'attaquant Fawzi Yaya est l'auteur de l'unique but des

Rouge et Noir, d'un tir bien placé du gauche, après une belle passe en profondeur d'Abderrahmane Meziane (49').

Un précieux succès pour le leader face à son premier poursuivant au classement, sur lequel il compte désormais six longueurs d'avance.

En effet, grâce à cette nouvelle victoire, l'USMA porte son capital à 29 points, alors que les Canaris n'en comptent

que 23, mais restent solidement accrochés à leur place de Dauphin, avec deux longueurs d'avance sur l'ES Sétif (3e).

Cependant, le score étriqué d'un but à zéro ne reflète pas la vraie physionomie de ce «Clasico», car l'USMA avait outrepassé dominé les débats, particulièrement en deuxième mi-temps, pendant laquelle elle aurait pu marquer d'autres buts.

Les gars de Soustara se sont procurés en effet un grand nombre d'occasions, dont les meilleures ont probablement été celles de Prince Ibara, aux 56e et 59'.

Côté JSK, c'est le jeune Massinissa Tafni qui s'est procuré la meilleure occasion dans ce match, d'un tir croisé du gauche, passé entre les jambes du gardien Mohamed Amine Zemmamouche, mais qui est sorti hors cadre.

Giroud raconte son calvaire

Après 794 minutes de disette avec Chelsea, Olivier Giroud (32 ans, 12 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a enfin marqué contre le BATE Borisov (0-1) jeudi en Europa League. La fin d'un véritable calvaire pour l'attaquant des Blues qui a évidemment mal vécu ces six derniers mois. "C'est toujours difficile quand vous êtes attaquant et que vous ne trouvez pas le chemin des filets. Ce n'était pas facile dans la tête, a confié le Français à l'Evening Standard. La Coupe du monde, c'est du passé. Même si le fait de la gagner vous donne beaucoup de confiance, vous devez toujours vous remettre en question et faire le maximum pour rester au top, à votre meilleur niveau."



Un courtisan hivernal pour Shaqiri ?

Guère à son avantage depuis son arrivée à Liverpool au mercato estival, Xherdan Shaqiri (27 ans) pourrait déjà quitter le club de la Mersey, en janvier.

Si l'on en croit les informations de TMW relayées par la presse anglaise, l'attaquant suisse ne laisserait pas insensible Galatasaray. La formation turque prévoirait d'attirer l'ancien footballeur de Stoke City sous la forme d'un prêt. Depuis le début de saison, le joueur originaire du Kosovo n'a marqué qu'un seul but, en dix matches toutes compétitions confondues.

SANCHEZ RESTE DÉTERMINÉ À REJOINDRE LE PSG

Depuis quelques jours, le nom d'Alexis Sanchez est de nouveau lié au Paris Saint-Germain. Cette option ne laisserait pas insensible le joueur, en difficulté à Manchester United et Outre-Manche il se murmure même que le joueur serait déterminé à rallier la capitale.

Suivi à la trace par le Paris Saint-Germain il y a un plus d'un an, avant que Neymar ne pose ses valises dans la capitale, en 2017, Alexis Sanchez a rejoint Manchester United en janvier dernier. Le Chilien ne s'étant jamais vraiment acclimaté à son nouvel environnement, il a perdu sa place de titulaire depuis le début de la saison. Dans une situation sportive délicate et alors que sa relation avec José Mourinho est loin d'être au beau-fixe, Alexis Sanchez pourrait plier bagage à l'occasion du mercato hivernal. Et, à en croire les indiscrétions du Times, sa priorité irait bien au PSG. Récemment, le Daily Mail révélait que l'ancien Gunner avait missionné ses représentants de lui trouver une porte de sortie et leur aurait désigné le club qu'il souhaitait rejoindre : le Paris Saint-Germain. Néanmoins, pas sûr qu'Alexis Sanchez voit son souhait s'exaucer. Effectivement, d'une part, le secteur offensif parisien est déjà pourvu en star et le besoin n'existe pas. Et ce n'est pas un scoop mais la priorité du club de la capitale ce mercato hiver sera de se renforcer au milieu de terrain avec un numéro 6. D'autre part, le salaire du joueur (564 000 euros par semaine) pourrait bien poser problème au Paris Saint-Germain toujours sous la menace du fair-play financier.

Dybala impressionné par Ronaldo

De retour à un excellent niveau avec la Juventus Turin, Cristiano Ronaldo (33 ans, 14 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison) fait l'unanimité chez la Vieille Dame. Pour preuve, son partenaire offensif, l'attaquant Paulo Dybala (24 ans, 13 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison), impressionné par son professionnalisme. "Sur le terrain, nous le connaissons tous, mais j'ai été frappé par son calme et son professionnalisme, même dans le vestiaire. C'est cet aspect qui m'a le plus intrigué. C'est une personne formidable, il le montre tous les jours. Il a une excellente relation avec tout le monde", a assuré l'Argentin pour Sky Sport Italia.



Dembélé va manquer la fin de l'année

Tottenham a publié un communiqué médical suite à la blessure de Mousa Dembélé face à Wolverhampton. Le milieu de terrain belge souffre d'une blessure ligamentaire à la cheville droite. Les Spurs précisent qu'il est "peu probable" que le joueur de 31 ans fasse son retour à la compétition avant la fin de l'année 2018.

STERLING A PROLONGÉ

Raheem Sterling vient de prolonger son contrat avec Manchester City de trois ans, soit jusqu'en 2023. En septembre dernier, Pep Guardiola faisait part de son envie de voir Raheem Sterling prolonger son bail à Manchester City au-delà de juin 2020. C'est chose faite!

L'international anglais a signé ce vendredi une prolongation étendant son contrat chez les Citizens jusqu'en 2023. D'après la presse anglaise, l'aïlier de 23 ans percevrait désormais 300.000 livres par semaine, soit environ 340.000 euros. Sélectionné pour vous

Père indigne, il pousse son fils pour qu'il réalise un arrêt

Arrivé de Liverpool en 2015 contre 62 millions d'euros, Sterling a joué 154 rencontres et marqué 51 unités avec Manchester City. Cette saison, il a compilé 7 buts et 7 passes décisives en 14 rencontres. "Je suis ravi de prolonger. Ma progression ici a été incroyable. Dès que je suis arrivé ici, j'ai senti que c'était le bon choix pour moi. Je suis vraiment reconnaissant", a confié Sterling après sa signature.



ALGÉRIE-AFRIQUE-CHINE Participation du CNES à Pékin à une rencontre sino-africaine

Le Conseil national économique et social (CNES) a pris part à une table ronde organisée à Pékin (Chine) par le Conseil économique et social de Chine et portant sur la coopération sino-africaine, a indiqué hier un communiqué du CNES.

Cette rencontre, à laquelle a pris part une délégation algérienne conduite par le secrétaire général du CNES, Lakhdar Guenoune, a réuni les conseils économiques et sociaux membres de l'Union des conseils économiques et sociaux et Institutions similaires d'Afrique (UCESA) et le CES de Chine. A cette occasion, le Cnes «a rappelé la densité de la coopération entre l'Algérie et la Chine qui s'est vue rehaussée par les Chefs d'Etat des deux pays en partenariat stratégique global».

Il a, en outre, fait remarquer que ce partenariat est appelé à se consolider davantage à la faveur de la signature, en septembre dernier à Pékin, par les deux pays d'un mémorandum d'entente sur la coopération dans le cadre de l'initiative de la «Ceinture économique de la Route de la Soie et la Route de la Soie Maritime du 21^{ème} siècle». Par ailleurs, tout en se félicitant de l'engagement de la Chine en faveur d'un partenariat gagnant-gagnant avec les pays africains, le CNES a plaidé pour un auto-développement de l'Afrique à travers un transfert de technologie et de savoir-faire chinois partant du principe que l'économie d'aujourd'hui est celle fondée sur la connaissance et l'innovation.

Il a aussi appelé à favoriser le rapprochement entre les sociétés civiles africaines et chinoises aux fins de jouer un rôle dans la mise en œuvre de l'initiative chinoise «Route de soie», le tout visant le «Vivre ensemble dans la paix».

ALGÉRIE-FRANCE M.Ouyahia représente le Président Bouteflika aux cérémonies commémoratives du centenaire de l'Armistice



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le Premier ministre, Ahmed Ouyahia pour le représenter à Paris dimanche aux cérémonies commémoratives du centenaire de l'Armistice de

la première guerre mondiale en réponse à l'invitation du Président français Emmanuel Macron, indiquait hier un communiqué des services du Premier ministre.

Le Premier ministre

prendra part aussi au Forum des chefs d'Etat et de gouvernement sur la paix, indique la même source. M.Ouyahia sera accompagné du ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel.

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD Une délégation du Conseil consultatif du ministère sud africain de la Défense et des anciens combattants en visite à Alger

Une délégation du Conseil consultatif du ministère de la Défense et des anciens combattants de la République d'Afrique du Sud effectuera, actuellement, une visite d'amitié à Alger, a indiqué hier le ministère

des Moudjahidine dans un communiqué. Traduisant les liens d'amitié entre les deux pays, cette visite intervient à l'occasion de la célébration du 64^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, a

précisé la même source, ajoutant que la délégation sud-africaine sera reçue dimanche par le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni au siège du ministère. La délégation aura plusieurs rencontres avec des repré-

sentants de la famille révolutionnaire et ses différentes organisations et visitera plusieurs musées et monuments historiques dédiés à la glorieuse révolution nationale, a conclu le communiqué.

SYNDICAT Création de la Confédération des syndicats algériens

La Confédération des syndicats algériens (CSA), regroupant 13 syndicats autonomes issus de différents secteurs, a été créée hier à Alger, lors d'une Assemblée générale constitutive.

Cette assemblée générale constitutive a été organisée au siège de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), donnant lieu à la création d'une confédération des syndicats algériens qui regroupe 13 syndicats autonomes représentant notamment le secteur de l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la santé, le transport, la poste, et les imams.

Dans les différents interventions des représentants de ces syndicats, l'accent a été mis sur le rôle que doit jouer cette

confédération sur la scène syndicale du pays. L'objectif principal étant de contribuer à la consécration de la politique du dialogue social et de la concertation, et de dégager un «dénominateur commun en faveur de la solidarité». Pour ces syndicats, il s'agit, en premier lieu, de répondre aux préoccupations des travailleurs et de défendre leurs droits dans le cadre d'un dialogue constructif, dans le souci d'œuvrer au développement socio-économique national, et contribuer, par là même, à la cohésion sociale et à la stabilité du pays.

Par ailleurs, les travaux de cette assemblée devront permettre l'adoption du projet de statut particulier, l'installation du bureau exécutif et le coordinateur national de la confédération.

IMAGERIE MÉDICALE : Les progrès technologiques enregistrés en Algérie exigent plus d'efforts en matière de formation

Les progrès enregistrés par l'Algérie en matière de développement technologique de l'imagerie médicale nécessitent davantage d'efforts dans le domaine de la formation, a estimé, hier à Oran, le président de l'Association algérienne des manipulateurs en imagerie médicale.

«L'Algérie enregistre d'importantes avancées en matière de développement technologique des équipements de l'imagerie médicale. Toutefois, ces progrès nécessitent davantage d'efforts de formation continue et adéquate», a souligné, à l'APS, Samir Kechout, en marge de la 1^{ère} journée régionale de l'ouest sur «la radioprotection».

Le même responsable

a estimé que les personnels s'occupant de l'imagerie médicale dans les établissements de santé publics et privés, restent insuffisants et ne couvrent pas les besoins en la matière, d'où la nécessité de renforcer la formation. «La manipulation de l'imagerie médicale est une technologie de pointe qui nécessite une formation appropriée et continue. Elle doit se faire en diapasone des technologies acquises», a-t-il relevé, appelant les instituts de médecine et les écoles paramédicales à développer leurs capacités de formation et à prendre en charge le recyclage des personnels en exercice.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 4 bombes de confection artisanale et une casemate détruites à Tébessa, Boumerdès et Médéa



Quatre bombes de confection artisanale et une casemate pour terroristes ont été détruites vendredi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tébessa, Boumerdès et Médéa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 09 novembre 2018, lors d'opérations distinctes menées à Tébessa (5^{ème} Région militaire), Boumerdès et Médéa (1^{ère} RM), quatre (04) bombes de confection artisanale et une casemate pour terroristes contenant des denrées alimentaires, des effets vestimentaires et divers objets», précise-t-on de même source. Dans le cadre de

la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset et In Guezzam (6^{ème} RM), 42 orpailleurs de différentes nationalités et ont saisi 7 détecteurs de métaux, 3 groupes électrogènes, 1 marteau piqueur, 1 kilogramme de TNT, 8 charges propulsives, des outils de détonation, ainsi que 3 véhicules tout-terrain et 3 téléphones satellitaires». Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 15 quintaux de tabac à Oum El Bouaghi (5^{ème} RM), tandis que des Garde-côtes «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 35 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Ain Témouchent (2^{ème} RM) et El Kala (5^{ème} RM)», ajoute le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 13 morts et 44 blessés au cours des dernières 48 h

Treize (13) personnes ont perdu la vie et 44 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 48 heures, dans plusieurs régions du pays, indiquait hier un bilan établi par les services de la Protection civile.

Durant la même période,

les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 17 personnes incommodées par une fuite de monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage à l'intérieur de leurs domiciles, dans plusieurs wilayas du pays. Les unités de la

Protection civile sont également intervenues dans la wilaya Tébessa, suite à une explosion provoquée par une fuite de gaz, dans la commune de Hammamet, occasionnant des brûlures à une personne.

APS

